

## Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- Le Conservatoire numérique communément appelé le Cnum constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre ([www.eclydre.fr](http://www.eclydre.fr)).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - http://cnum.cnam.fr](http://cnum.cnam.fr))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment possible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

## NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

Auteur(s)	La Quérière, Eustache de (1783-1870)
Adresse	Paris : chez Derache, Libraire : chez Dumoulin, Libraire ; Rouen : chez Lebrument, Libraire, 1846
Collation	1 vol. (XX-86 p.-8 f. de pl.) : ill. ; 22 cm
Nombre de vues	129
Cote	CNAM-BIB 8 La 23 (P.2)
Sujet(s)	Détails (architecture) Girouettes -- France -- Rouen (Seine-Maritime) Épis de faîtage -- France -- Rouen (Seine-Maritime)
Thématique(s)	Construction
Typologie	Ouvrage
Note	Enrichi de huit planches gravées. En appendice : "Des décosrations obtenues avec l'essente et avec l'ardoise."
Langue	Français
Date de mise en ligne	11/06/2021
Date de génération du PDF	26/11/2021
Permalien	<a href="http://cnum.cnam.fr/redir?8LA23.P.2">http://cnum.cnam.fr/redir?8LA23.P.2</a>

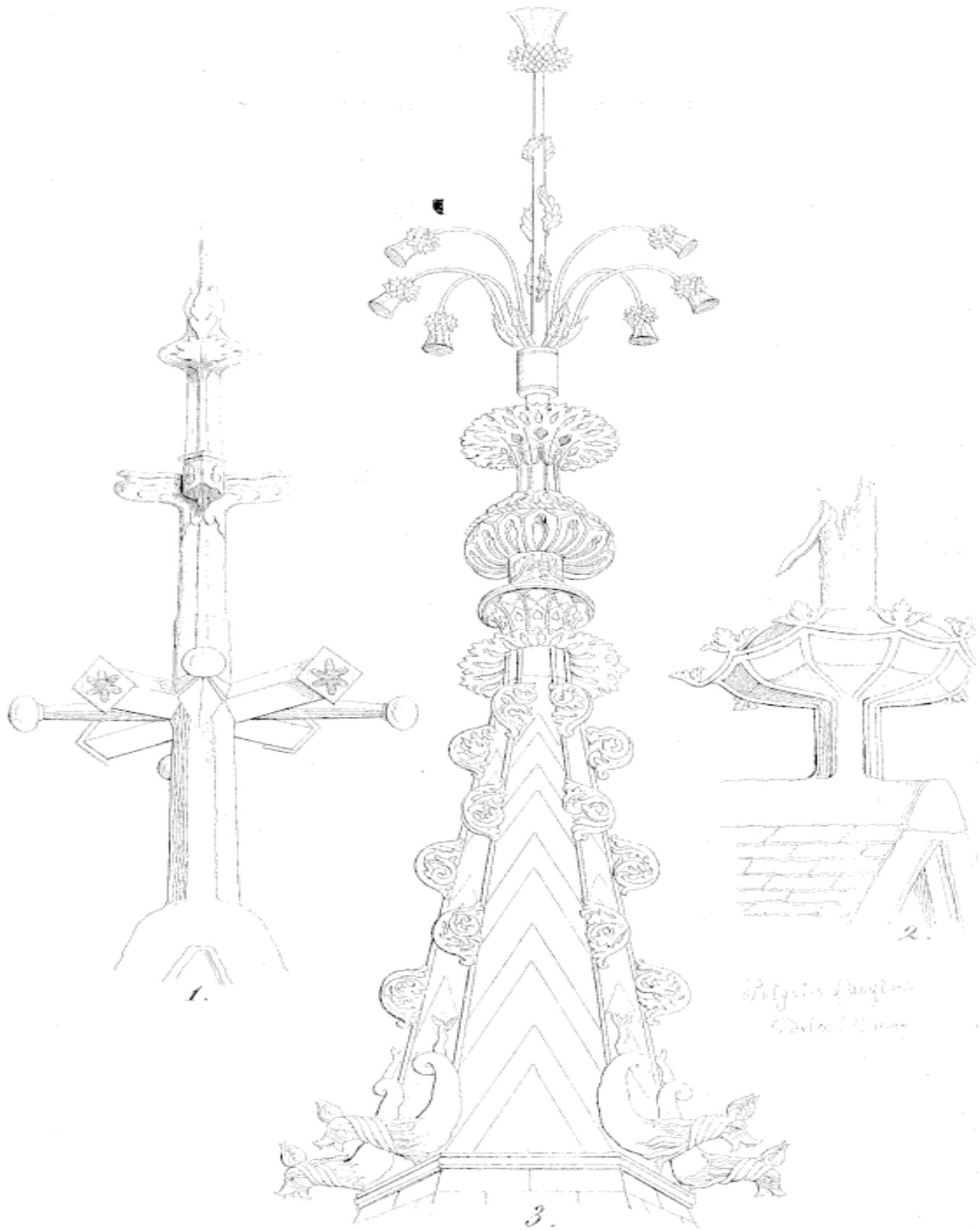
ESSAI  
SUR LES  
**GIROUETTES, ÉPIS, CRÈTES**  
**ET AUTRES DÉCORATIONS**  
DES ANCIENS COMBLES ET PIGNONS,  
POUR FAIRE SUITE  
A L'HISTOIRE DES HABITATIONS AU MOYEN-AGE.



---

Rouen. — Imp. de L.-S. LEFEVRE , rue des Carmes , 20.





8° La 23<sup>(2)</sup>

ESSAI  
SUR LES  
**GIROUETTES, ÉPIIS, CRÊTES**  
ET  
**AUTRES DÉCORATIONS**

DES ANCIENS COMBLES ET PIGNONS,

POUR FAIRE SUITE

A L'HISTOIRE DES HABITATIONS AU MOYEN-AGE,

ENRICHIE DE HUIT PLANCHES GRAVÉES;

PAR E. DE LA QUÉRIÈRE,

Auteur de la *Description historique des Maisons de Rouen les plus remarquables par leurs décosrations et par leur ancienneté* ;  
Membre de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts

de Rouen,

de la Société libre d'Émulation de la même ville,  
et de plusieurs autres Sociétés littéraires et archéologiques.



A PARIS,

CHEZ DERACHE, LIBRAIRE, RUE DU BOULOI, N° 7,  
ET CHEZ DUMOULIN, LIBRAIRE, QUAI DES AUGUSTINS, N° 13.

A ROUEN,

CHEZ LEBRUMENT, LIBRAIRE, QUAI DE PARIS, N° 45.

—  
1846.





## AVIS AU RELIEUR.

---

Planche 1<sup>re</sup>, Frontispice , en regard du titre.

—	2 <sup>e</sup> ,	en regard de la page	7.
—	3 <sup>e</sup> ,	—	—
—	4 <sup>e</sup> ,	—	—
—	5 <sup>e</sup> ,	—	—
—	6 <sup>e</sup> ,	—	—
—	7 <sup>e</sup> ,	—	—
—	8 <sup>e</sup> ,	—	—



## ERRATA.

---

Page 5 , après le premier alinéa , *autre alinéa* :

La qualité de Cardinot Le Pelletier n'est pas exprimée dans le document que nous rapportons. Il est indubitable que c'était un plombier, un simple artisan, comme l'étaient les menuisiers, les charpentiers, les serruriers, chez lesquels, à la connaissance de leur art, se joignaient les idées de goût et de perfectionnement généralement répandues aux temps qui ont précédé et suivi la brillante époque appelée la Renaissance des Arts ; ce siècle de Périclès, cet âge d'or des beaux-arts, depuis l'établissement du christianisme.

Page 34 , ajoutez à rue de Socrate : *avant la Révolution , rue Neuve-Saint-Lô.*

Page 39 : Les crêtes de l'abbatiale de Saint-Ouen et de la paroisse de Saint-Vincent , ajoutez : *et du château de Meillant.* ( *Pl 2<sup>e</sup>, fig. 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>.* )

Page 41 , faire suivre le paragraphe qui commence par : Au château de Versailles, de celui-ci :

Mais cet emploi du plomb sur les faîtes était connu à l'apparition de la Renaissance : on le reconnaît en portant son attention sur le château de Meillant. ( *Voy. pl. 2<sup>e</sup>, fig. 3<sup>e</sup>.* )



## AVANT-PROPOS.

---

**Le travail que nous offrons au public, ami des beaux-arts et des antiquités, sort d'un sujet entièrement neuf, car personne, que nous sachions, ne s'en est jusqu'alors occupé.**

**Ce filon d'une riche mine nous était échappé à nous-même, qui nous sommes fait l'historien des habitations du moyen-âge et de la renaissance, et qui**

sommes entré si avant dans les détails des diverses parties constituant l'ensemble de la demeure de nos aïeux<sup>1</sup>.

Une circonstance particulière et toute personnelle nous a mis sur la voie de ces recherches, auxquelles nous nous sommes livré avec persévérance, et avec assez de fruit, pour en faire l'objet d'une publication accompagnée de planches.

Rouen, notre patrie, malgré ses pertes incessantes (que de richesses archéologiques méconnues elle possérait il y a seulement quarante ans, même après la suppression des couvents, des chapelles, et d'un grand nombre de paroisses! ),

---

<sup>1</sup> *Description historique des Maisons de Rouen les plus remarquables par leurs décosrations et par leur ancienneté.* — 2 vol. in 8°, 56 planches.

était encore la ville de France qui pût nous offrir les plus variés, les plus nombreux et les plus beaux exemples de l'ornementation des toitures aux quinzième, seizième et dix-septième siècles.

Avec des matériaux aussi précieux et aussi abondants sous les yeux, à nous il incombaît la tâche de traiter, *ex professo*, un sujet demeuré jusqu'aujourd'hui inaperçu, et duquel il semblerait que l'on ne pût tirer ni instruction ni intérêt.

Quoique nous ayions remarqué à Caudébec-en-Caux, sur le pignon d'une maison en pierre du treizième siècle, un chapiteau de la même époque, lequel portait vraisemblablement une statuelle ou un objet quelconque, nous ne prenons pas les girouettes et les épis au-delà du quinzième siècle, parce que nous

n'en connaissons pas de plus anciens. Nous suivons leur période de splendeur sous Louis XII et François I<sup>er</sup>, jusqu'au règne de Henri III; de décadence sous Henri IV, Louis XIII et Louis XIV, et d'annihilation sous Louis XV, en remarquant les modifications que le style et le goût des âges leur ont imprimées, car dans les beaux-arts, tout se tient, tout se lie, tout s'enchaîne.

Nous avons reproduit, par la gravure, la figure, au moins, d'un épi de chacune de ces époques, pour faire connaître le passage successif d'un style à un autre; et nous avons choisi de préférence les épis appartenant à des maisons dont l'âge pouvait se reconnaître avec certitude, soit au millésime gravé sur les façades, soit au caractère de l'architecture et de l'ornementation.

Comme les crêtes, dentelles ou galeries ont été beaucoup moins employées que les épis, les exemples en sont devenus d'une rareté extrême; cependant, nous avons tâché de faire connaître cette partie de l'ornementation des combles anciens, en mettant sous les yeux du lecteur le petit nombre de crêtes qui, à notre su , a survécu aux ravages du temps et aux outrages des hommes.

Nous avons consulté tous les livres traitant de l'architecture et des beaux-arts en général; nous avons compulsé les descriptions d'anciennes demeures où nous espérions rencontrer quelques documents sur l'objet de nos recherches, et nous n'y avons rien trouvé qui pût nous servir utilement.

Divers portefeuilles, entr'autres ceux

de la Bibliothèque Royale, nous ont été ouverts. Nous y avons vu quantité de dessins, de lithographies, de gravures représentant des églises, des palais, des châteaux, des hôtels-de-ville, des maisons particulières, etc., décorés de girouettes, d'épis et de crêtes; mais ces ornements sont figurés d'une manière si vague, si indécise, et dans de si petites proportions, qu'il serait impossible d'en reproduire les motifs.

A l'égard des gravures et des lithographies qui se publient chaque jour en foule, nous ne pouvions leur accorder notre confiance. En voici la raison: Les artistes modernes ont une manie, celle de restituer, *à leur guise*, les ornements dont les toitures des édifices anciens sont aujourd'hui privées, de sorte qu'en voyant le dessin ou la gravure

d'un monument du moyen-âge ou de la renaissance, on peut croire que ce monument s'est conservé dans son intégrité, et il n'en est rien.

Ces mêmes artistes prennent la licence de représenter finis des monuments qui ne sont qu'en projet, ou qui ne sont pas achevés, ou qui peuvent ne jamais l'être, ce qui jettera les futurs antiquaires dans de grands embarras et dans de graves erreurs. Bien différents étaient nos anciens chalcographes, qui ne représentaient jamais que ce qu'ils avaient sous les yeux : ils étaient plus rationnels.

La falsification de la vérité historique des monuments qui, de nos jours, est passée en habitude, n'est cependant pas tout-à-fait nouvelle, car voici comment

s'exprime, à ce sujet, un écrivain du dix-septième siècle, Bayle, dans son *Dictionnaire historique* :

« **O**n a coutume de dire que les images sont les livres des ignorants. Les auteurs se devraient donc faire une religion de ne point mettre de fausses figures dans leurs livres, car ils trompent les personnes les plus incapables de se garantir de l'erreur. Ils trompent même le savant, car, quand on voit une estampe qui a été publiée dans le temps que la chose représentée a dû exister, on la regarde comme une preuve authentique... Et, quand on se voit attrappé par la montre de présentés monuments publics, on ne sait plus à qui se fier; on ne sait si les médailles, si les inscriptions, si tels autres monuments sont plus sincères

» qu'un historien à gages et à pension  
» annuelle , et voilà une confirmation  
» du pyrrhonisme historique. »

**Nous nous réjouissons d'avoir pu trouver , pour notre travail , assez de ressources dans une ville qui nous avait déjà fourni les matériaux d'une monographie complète de l'architecture domestique au moyen-âge ; car notre entreprise eût nécessairement avorté sans les conditions de variété , de simultanéité , et de nombre de modèles que nous y avons rencontrées.**

**On sera à même d'apprécier l'exactitude de notre assertion , quand on aura jeté un coup-d'œil sur ce qui reste aujourd'hui au sein des villes que nous eussions cru pouvoir explorer avec le**

plus d'avantage pour l'exécution de notre plan.

On verra, par exemple, qu'à Orléans, où se remarquent pourtant un certain nombre d'admirables constructions particulières, de maisons-modèles des temps de François I<sup>er</sup> et de Henri II, il ne reste plus *un seul* de ces élégants amortissements des faîtes.

Il en est à-peu-près de même à Alençon, à Amiens, à Beauvais, à Caen, à Dijon, à Lisieux, à Reims, à Troyes, etc., où l'on trouve à grand'peine quelques rares exemples de cette ornementation.

A Alençon, place Notre-Dame, près de l'église de ce nom, une maison du seizième siècle est couronnée de deux

girouettes et d'un épi dans le style de la renaissance<sup>1</sup>.

**A Argentan**, on voit de beaux épis complets du dix-septième siècle, rue des Capucins, et quelques autres assez remarquables.

**A Auxerre**, place de la Cathédrale, il existe un curieux tronçon d'épi du quinzième siècle, au sommet d'une tourelle appartenant à une maison particulière, et un épi du dix-septième siècle, sur une maison de la rue des Lombards.

---

<sup>1</sup> On prétend que **Henri IV** est descendu dans cette maison, et y a mangé cette fameuse dinde offerte par un perruquier, laquelle valut à celui-ci des lettres de noblesse et sa dinde en pal dans ses armes ; histoire au reste controvée sur cette maison encore aujourd'hui connue sous le nom de *Maison-à-la-Dinde*. L'anecdote est rapportée par **Odalant Desnos**. *Mémoires historiques sur Alençon*, t. II, p. 555.

**A Beaune**, on cite les épis de l'ancien **Hôtel-Dieu**<sup>1</sup>.

**A Caen**, en cherchant parmi un grand nombre de maisons du seizième siècle, nous n'avons pu apercevoir que les épis d'une maison rue du Moulin, au fond d'une grande cour.

**A Dijon**, les girouettes de l'Hôtel de Mimeure et l'épi de l'Hôtel Chambellan.

**A Eu**, on remarque, sur le château, quatre beaux épis du seizième siècle, et quatre autres du dix-septième.

**A Gien**, ceux du château, de l'époque de Louis XII.

---

<sup>1</sup> Ces épis avec girouettes ont été copiés avec goût, et ensuite placés sur le toit de l'hospice de la Chartreuse de Dijon, en 1842, par Paul Petit, architecte du département de la Côte-d'Or.

**A Lisieux**, quelques épis tronqués, au nombre desquels celui de la maison de la rue aux Fèvres.

**Au Mans**, celui d'une tourelle que l'on aperçoit près du portail sud de la Cathédrale.

**A Paris**, ville immense, qui a dépouillé presque entièrement son extérieur des temps anciens pour revêtir un habillement moderne, on ne voit plus guère que les épis, en très-petit nombre, restant à la Place-Royale, et ceux de la Préfecture de Police, tous du temps de Louis XIII.

**A Reims**, ceux de l'Hôtel-de-Ville.

**A Troyes**, les girouettes de l'ancien

## **Hôtel de Vauluisant, bâti à l'époque de la renaissance.**

**La première offre la représentation du soleil; la seconde, celle de la lune, à son croissant, entourée d'étoiles : les tiges sont très-hautes et ornées de dauphins, etc.**

**Une autre charmante girouette, de la même époque, de quatre à cinq mètres de haut, attire les regards au bas de la rue de la Monnaie, en face de la rue des Croisettes, placée qu'elle est au-dessus d'une tour carrée servant d'escalier, terminée par un toit aigu.**

## **A Vitré, les épis du château.**

**Verneuil possède, dans la rue de la Madeleine, sur une tourelle en encor-**

bellement, faisant l'angle d'une maison importante et fort remarquable, un reste d'épi de la fin du quinzième siècle.

Enfin, nous citerons les girouettes et les épis appartenant au dix-septième siècle que le très-estimable et habile architecte de Saint-Denis, M. Debret, a vus et relevés sur place, et qu'il a eu l'obligeance de nous communiquer, en nous en remettant un calque fait de sa main.

Ce sont d'abord trois girouettes ornées, prises à Epernay; puis, d'autres girouettes et des épis existant en divers lieux de la Bretagne : à Quimper-Corantin, à Brest, à Landernau, sur l'hôpital; et aux châteaux du Brignon, de Kéroel ou Kérouel, de Tréséol; la gi-

rouette de ce dernier château porte le millésime de 1642. Dans l'épi avec girouette emprunté à la ville de Brest, figurent des ancre de navires.

Au témoignage d'un ami des arts, **M. Ch. Grouet**, on voit des girouettes fort curieuses du seizième siècle, à la **Grange-le-Roi** (Seine-et-Marne); au château du célèbre **Fouquet**, bâti dans le dix-septième siècle, situé à **Vaux-le-Praslin**; on en voit encore à **Dôle** (Jura), à **Gray** (Haute-Saône).

Assurément, cette énumération est bien faible en présence du nombre d'exemples que **Rouen** peut, malgré les pertes qu'il a faites et qu'il fait journallement, offrir à la curiosité des étrangers, surtout si on les prend dans les types appartenant à la seconde moitié

du dix-septième siècle, dont la *planche 5<sup>e</sup>*, *fig. 5<sup>e</sup>*, fournit un modèle, et qui se présentent encore en foule.

Nous savions que nos anciens architectes apportaient à l'ornementation des faîtages une magnificence dont on a peine à se faire une idée dans notre siècle où les choses ne sont appréciées que sur leur produit; que les plombs étaient couverts de dorures et de peintures, mais aucun exemple, encore existant, n'était venu confirmer ce fait à nos yeux.

En examinant attentivement un comble orné de beaux épis, nous n'avons pas été peu surpris, un jour, d'apercevoir des traces d'une ancienne décoration formée de dessins peints ou dorés, au milieu desquels se trouvait une

**inscription, ou un mot quelconque commençant par un P.**

Cette découverte nous a excité à pousser plus loin encore nos recherches ; c'est alors que nous ont été révélés ces chevrons si fréquents sur le plomb des tourelles et sur celui des bases des épis , et enfin ces plombs de faîlage historiés à leurs bords inférieurs.

On pourra juger de la richesse de ces ornements par les gravures qui les représentent.

Pendant que nos regards se portaient sur les décosations des anciennes toitures , et lorsque nous avions en quelque sorte épuisé notre sujet , nous sont apparues d'autres décosations dont nous ignorions tout à fait l'existence. Ce sont celles

que l'on tirait des formes données à l'essente et surtout à l'ardoise couvrant les parois extérieures des constructions en bois.

Ce genre d'ornementation dont nous avons été assez heureux pour retrouver dans Rouen plusieurs spécimens (deux surtout, extrêmement remarquables et que nous croyons uniques, n'en ayant rencontré nulle part d'analogues), nous a paru trop curieux pour ne pas lui donner place dans deux de nos gravures. Nous lui avons consacré un texte particulier sous forme d'appendice à notre premier travail.

Nous recommandons cet Essai, tout imparfait qu'il peut être, aux architectes, aux artistes et à tous les hommes de goût. Si nous avons pu contribuer à ar-

rêter cette manie de destruction ou de mutilation , malheureusement si générale à l'encontre des productions de l'art qui ne sont plus en harmonie avec les idées du jour, ce sera pour nous un motif de satisfaction que d'avoir eu une bonne pensée , et de l'avoir mise en lumière.



ESSAI  
SUR LES  
**GIROUETTES, ÉPIS, CRÊTES OU DENTELLES**  
**ET AUTRES DÉCORATIONS**  
DES ANCIENS COMBLES ET PIGNONS,  
POUR FAIRE SUITE  
À L'HISTOIRE DES HABITATIONS AU MOYEN-ÂGE.



# ESSAI

SUR LES

## GIROUETTES, ÉPIS, CRÊTES OU DENTELLES ET AUTRES DÉCORATIONS

DES ANCIENS COMBLES ET PIGNONS,

POUR FAIRE SUITE

A L'HISTOIRE DES HABITATIONS AU MOYEN-ÂGE.

---

L'esprit fécond et inventif de ces hommes qui se qualifiaient tout simplement de *maître des œuvres de maçonnerie*, et qui ont couvert l'Europe de leurs merveilleux travaux, a dû nécessairement s'ingénier à parer de quelques ornements la haute toiture des édifices.

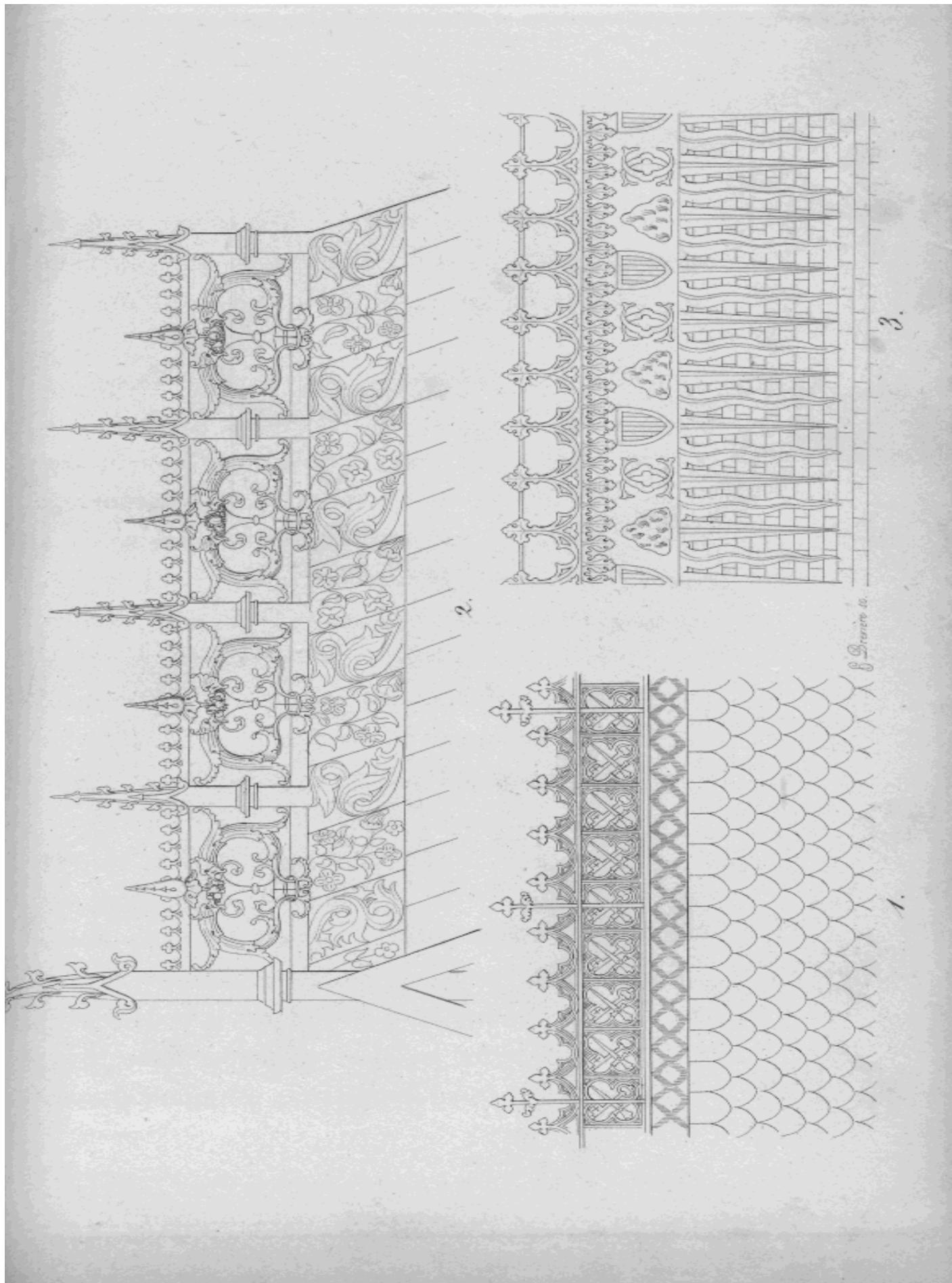
De là sont venus les girouettes et panonceaux des tourelles féodales des châteaux et hôtels de la noblesse, dont ils étaient les marques distinctives,

conservé, jusque vers le milieu du dix-septième siècle, une crête fort élégante composée de fleurs de lis et de croissants alternés (*voy. la gravure de Marot*); l'ancienne chambre des Comptes de Paris, qui portait également une frise sur son faîte avant l'incendie de 1737; l'ancien Hôtel-de-Ville de Châlons-sur-Marne dont la crête offrait une très riche ornementation.

Plusieurs de nos cathédrales possédaient, adaptées à leurs faîtages, des frises courantes souvent composées alternativement de fleurs de lis et de trèfles. Ces frises, ou crêtes, à la cathédrale d'Évreux, présentaient plus de richesse encore sur le faîte du chœur dont le rond-point était surmonté de la statue de l'archange saint Michel terrassant le diable. Le comble de l'église Saint-Michel de Tonnerre était aussi sur-exhaussé d'une fort belle crête (*voy. la vue gravée par Israël Sylvestre*).

Pour ce qui regarde la ville de Rouen, nous dirons que le chœur de la cathédrale était orné, dans toute la longueur de sa couverture en plomb, d'une





riche dentelle qui se terminait par un saint Georges. Nous nous rappelons avoir vu supprimer en 1794 (an II de la République) cette statue équestre colossale pour en faire des balles à fusil ; mais le terme de l'existence de ce monument était arrivé, car il eut inévitablement péri dans le funeste incendie du 15 septembre 1822.

On remarquait la même ornementation à la chapelle de la Vierge de la même église métropolitaine et au palais archiépiscopal ; au palais abbatial de Saint-Ouen démolî vers l'an 1816, lequel était anciennement surmonté de la crête que nous reproduisons sur notre *planche 2<sup>e</sup>, fig. 4<sup>re</sup>*, d'après la gravure que donne de ce logis François Pommeraye dans son histoire de l'abbaye royale de Saint-Ouen de Rouen, et où se voient les armes de cette célèbre abbaye ; à la Chambre des Comptes de Normandie, à l'Hôtel du Bourgtheroulde, etc.

Le comble de l'arcade de la Grosse-Horloge était décoré d'une crête accompagnée de deux épis au sommet desquels on voyait la représentation du

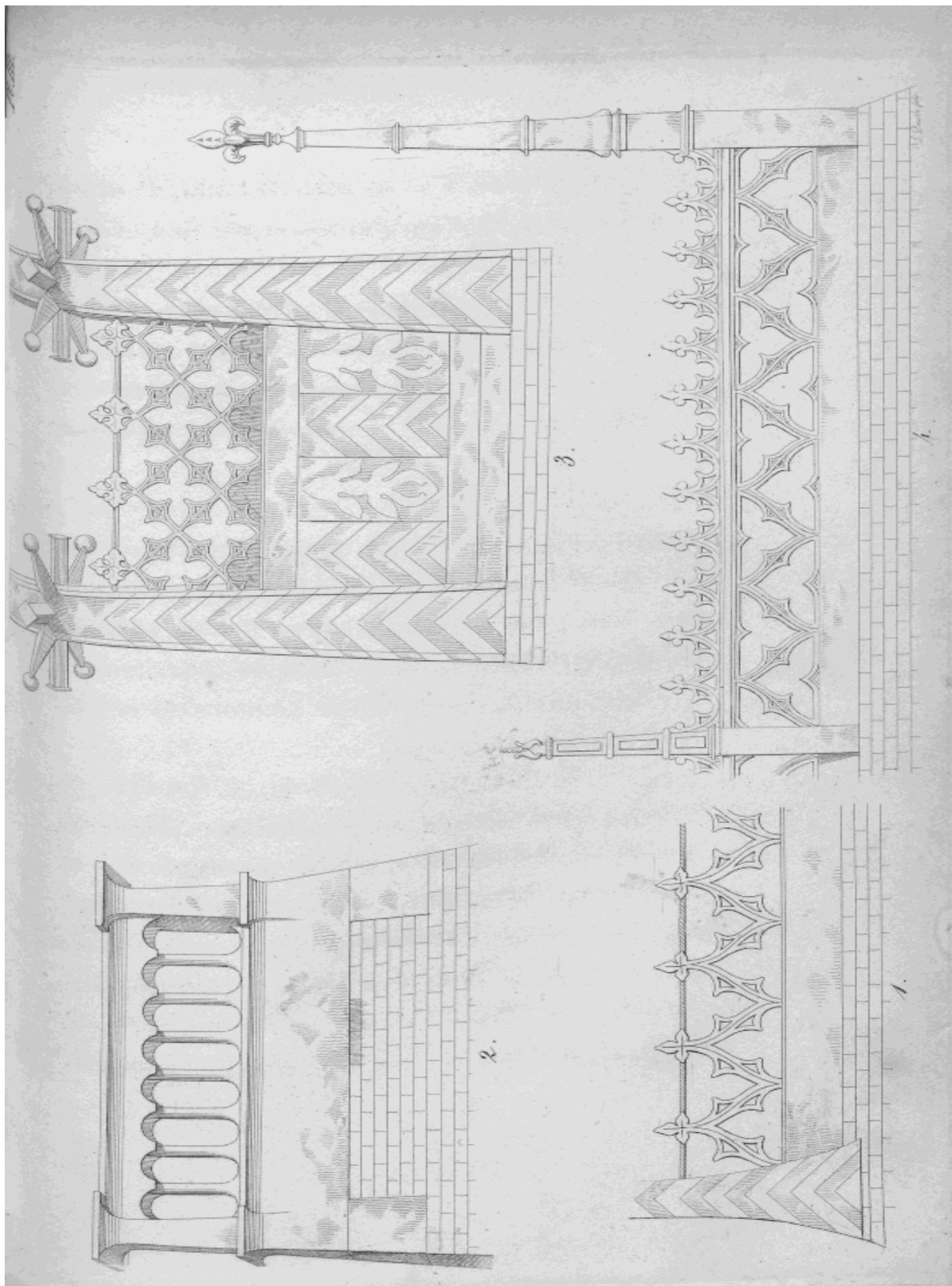
soleil et de la lune. Au centre de la crête, il existait un troisième épi portant les armes de la ville.

De toutes ces crêtes il n'existe plus rien aujourd'hui, et cependant bien peu de villes pourraient se flatter, après toutes les destructions qui en ont été faites, de posséder, comme Rouen, quelque chose en ce genre.

Ainsi on aperçoit encore une claire-voie en fer couronnant le faîte de la maison du quinzième siècle faisant l'encoignure de la rue Royale et de la rue Bourg-l'Abbé, laquelle dépendait du monastère de Saint-Ouen. Nous en donnons le dessin *planche 3<sup>e</sup>, fig. 4<sup>re</sup>.*

Cette petite maison en pierre est représentée (*Histoire de l'abbaye royale de Saint-Ouen*) sur le plan général des bâtiments et jardins pris à vol d'oiseau, comme étant *la porte d'en haut du jardin de l'abbé*, à laquelle était attachée *la juridiction*.

Le comble aigu, en ardoise, d'un bâtiment en





pierre, bâti à l'époque de la renaissance et situé dans la cour de l'Albane, près de la cathédrale, dont il était autrefois le chartrier, se termine par un amortissement, probablement tronqué, qui offre cette particularité d'une petite galerie à jour faite de bois et de plomb. Il est figuré même *planche 3<sup>e</sup>*, sous le n° 2.

Le clocher à haut comble rectangulaire de la tour Saint-Romain à la cathédrale de Rouen, bâti au quinzième siècle (*voy. la même planche, fig. 3<sup>e</sup>*) présente, entre ses deux croix ou épis, une dentelle comme on en voit des exemples à Blangy (Seine-Inférieure) et ailleurs.

Le Palais de Justice, construction du règne de Louis XII, est, après les deux maisons dont nous venons de parler et le clocher de Saint-Romain, l'unique édifice à Rouen (seulement dans une de ses parties), aujourd'hui enrichi de cette élégante décoration, que nous mettons également sous les yeux de nos lecteurs (*pl. 3<sup>e</sup>, fig. 4<sup>e</sup>*), encore n'existe-t-elle plus dans son intégrité; il y manque

l'amortissement ou couronnement depuis l'année 1794 (an 11 de la République), époque où le faite de la salle dite des Procureurs en fut totalement dépouillé pour faire emploi du plomb.

Nous avons cru devoir, dans notre gravure, rétablir la crête telle que nous supposons qu'elle a dû se voir primitivement, tout en laissant le spécimen d'une des petites pyramides intermédiaires qui toutes ont été refaites sous le règne de Louis XIII, ainsi que les deux grands épis des extrémités du comble, de l'un desquels nous donnons aussi la figure. Il y avait certainement des fleurs de lis sur les grands épis des extrémités de la toiture ; la destination de l'édifice, siège d'une cour souveraine, sorte d'émanation de la puissance royale, et la mutilation du grand épi, côté de l'ouest, ne nous laissent aucun doute à cet égard.

Cette immense salle des Procureurs, ou des Passperdus, étant en ce moment même soumise extérieurement à une complète restauration, il est à croire que son ancienne dentelle, complément né-

cessaire, indispensable de son ornementation, lui sera restituée.

Nous avons d'autant plus lieu d'espérer cette restitution, que l'architecte chargé de l'édification de la partie neuve du Palais de Justice est dans l'intention d'en décorer la toiture comme on l'eût fait au quinzième siècle.

Une heureuse circonstance nous ayant mis aux mains, provenant du dépôt des archives du département (paroisse de Saint-Vincent de Rouen), une charmante crête dessinée par un architecte du temps de François I<sup>er</sup>, pour l'église de Saint-Vincent de Rouen, nous avons profité de cette bonne fortune, pour en donner la gravure réduite à moitié de la grandeur de l'original (*voy. pl. 2<sup>e</sup>, fig. 2<sup>e</sup>*).

Enfin, si nous sortons de nos murs, nous trouverons, dans le département du Cher, le château de Meillant, appartenant à la famille de Mortemart, lequel, couronné de ses épis et de sa crête, offre un exemple d'une extrême rareté de la décoration complète d'une ancienne toiture.

Ce château vient d'être confié aux talents d'un habile architecte de Paris, M. Lenormand, chargé de le restaurer dans tous ses détails. M. Lenormand a eu l'extrême complaisance de faire lui-même le dessin de la crête du château de Meillant, qu'il a relevée sur les lieux, et dont nous produisons la gravure *planche 2<sup>e</sup>, fig. 3<sup>e</sup>*.

Le propriétaire constructeur de ce château, se nommait Chaumont, et par allusion à son nom on voit figurés en peintures et dorures, sur les plombs des faîtages, des monts et des flammes (Mont-chaud), sorte de rébus.

Un autre artiste de mérite, M. Duban, architecte de la Sainte-Chapelle de Paris, a relevé de dessus un édifice de la ville de Bruges, une crête de l'an 1608.

A Abbeville, une petite crête du dix-septième siècle, composée de feuillages en plomb, décore, avec deux épis dépouillés de leurs ornements, un pavillon, rue Chasse-Rats, au coin de la rue d'Angouche, au fond d'un jardin.

**Une crête élégante et simple tout à la fois , nous a été signalée comme existant encore à Tours en 1831 , sur une ancienne maison à comble aigu.**

Nous n'avons point connaissance qu'il existe aujourd'hui d'autres crêtes sur une habitation ; et , quant aux églises , il y en a bien peu qui aient conservé cet ornement.

Nous pouvons cependant citer la cathédrale de Rheims , l'église de Saint - Vulfran d'Abbeville , celle de Conches (Eure) , les cathédrales d'Amiens et de Noyon. Les trèfles , qui jadis servaient d'amortissement aux combles de ces dernières cathédrales , ont été mutilés à la suite de la révolution de 1830 , ayant été pris pour des fleurs de lis.

**Hors de France , nous trouvons l'immense cathédrale de Cologne , surexhaussée d'une magnifique crête.**

L'emploi des crêtes , et vraisemblablement aussi celui des épis , remonte à une époque très-reculée ; car deux édifices religieux du département du Puy-

de-Dôme, appartenant au style du onzième siècle, sont encore parés de ce genre d'ornementation, qui s'est montré depuis sur les châsses, et qui se trouve reproduit dans les manuscrits.

Ce sont l'église de Notre-Dame-du-Port, à Clermont en Auvergne, et celle d'Issoire. Toutes deux offrent sur le faîte de leurs nefs principales, et sur leurs transepts, une crête en pierre, composée de cercles entrelacés comme les anneaux d'une chaîne<sup>1</sup>. (Voy. pour la structure et pour les détails, *l'Essai sur les Eglises romanes du département du Puy-de-Dôme*, par M. Mallay-Moulins ; 1838, in-folio.)

L'époque appelée de la Renaissance des Arts, depuis Louis XII jusques à Henri III inclusivement, est le triomphe de ce somptueux genre de décoration, qui fut employé alors avec une sorte de profusion.

Les crêtes étaient composées de pièces de char-

---

<sup>1</sup> Une maison particulière, à Delft, offre, entre deux épis, semblable ornement sur son faîte, mais en plomb.

pente sculptées, revêtues de plomb, fixées au faîte des édifices, ou de fer ouvrage mis à nu ou couvert aussi de plomb; on en construisait même en pierre comme celles des deux églises de Clermont en Auvergne, dont nous venons de parler.

En général, les crêtes, pour la masse, la composition et la distribution des motifs, sont des imitations des balustrades bordant les hautes galeries des églises et autres grands édifices.

Les créneaux et les tours qui servaient à la défense des châteaux en marquaient la noblesse, et les gentilshommes seuls avaient le privilége de parer de girouettes le faîte de leurs maisons.

Ces girouettes étaient en pointe comme les pénons, pour les simples chevaliers, et carrées comme les bannières, pour les chevaliers bannerets <sup>1</sup>.

Suivant Renaudont, il y a deux sortes de gi-

---

<sup>1</sup> *Mémoires sur l'ancienne Chevalerie*, par La Curne de Sainte-Palaye. Paris, 1826, t. 1<sup>er</sup>, p. 26.

rouettes, de simples et de carrées. Les nobles et les propriétaires d'un fief peuvent mettre de simples girouettes à leurs maisons, à leurs colombiers; mais il croit que le tenancier en roture n'a point cette faculté, parce que c'est une marque de la noblesse de la personne ou de l'héritage.

A l'égard des girouettes carrées, comme elles sont des marques seigneuriales, le seigneur peut empêcher le vassal et le tenancier d'en faire mettre, comme il a été jugé par arrêt du Parlement de Bordeaux, rapporté par Lapeyrère <sup>1</sup>.

A cette occasion, nous citerons le portail d'entrée de l'ancienne chartreuse du Val-Dieu, près de Mortagne (Orne), portail construit au dix-huitième siècle. On y voit deux girouettes carrées, portant les armoiries découpées des Rotrou, ses premiers fondateurs.

---

<sup>1</sup> *Dictionnaire des Fiefs et des Droits seigneuriaux*, etc., par Renaudont. Paris, 1745, 1 vol. in-4°, au mot *Girouette*.

Ces armoiries et le couronnement sont découpés dans le fer <sup>1</sup>.

Mais il doit aujourd'hui rester infiniment peu de ces girouettes qui aient conservé leur caractère primitif de moyen-âge, car nous ne connaissons que celles dont nous venons de parler; c'est pourquoi nous n'en mentionnerons aucune autre sous ce rapport.

» Sur les tours des châteaux méridionaux, dit  
» Marchangy <sup>2</sup>, on voyait des coqs en forme de  
» girouettes. Ce simulacre de la vigilance, qu'on  
» place encore de nos jours sur les flèches des clo-  
» chers villageois, a, parmi nous, l'origine la plus  
» ancienne.

» Le coq était le symbole de quelques tribus  
» gauloises et des Visigoths établis dans notre Occi-  
» tanie.

---

<sup>1</sup> *Antiquités et Chroniques percheronnes*, par l'abbé Fret, in-8°, t. III<sup>e</sup>, p. 402.

<sup>2</sup> *Gaule Poétique*, 4<sup>e</sup> édit., t. III<sup>e</sup>, p. 99 et 100.

» Le droit de placer des girouettes sur un château, continue le même auteur, n'appartint, dans l'origine, qu'à ceux qui les premiers étaient montés à l'assaut et qui avaient arboré leur bannière sur le rempart ennemi. Aussi donnait-on à ces girouettes la figure d'un drapeau, et l'on y peignait les armoiries du maître du lieu. »

Les épis du quinzième siècle sont devenus tellement rares que, malgré nos investigations, nous n'avons pu en découvrir, sur les maisons de Rouen, que deux, lesquels ne sont même plus que des fragments. À savoir, sur les maisons à étages surplombés, rue Martainville, n°s 112-114, près de la rue du Ruissel, et rue de la Grosse-Horloge ou Grand'-Rue, n° 23, au coin de la ruelle du Gravier.

Nous avons fait graver ces deux épis à cause de leur extrême rareté, et nous avons complété le dessin du premier de la manière que nous supposons qu'il a dû exister primitivement (*pl. 1<sup>re</sup>, fig. 1 et 2*).

Ils consistent en une rosace, rappelant celles

que l'on voit aux clés de voûtes des constructions de cette époque (quinzième siècle), percée à son centre par une grosse tige, laquelle offre, dans les épis complets, une pyramide quadrangulaire accompagnée de chardons ou crochets, qui ressemble beaucoup à celles dont les églises gothiques sont hérissées.

A cette occasion, nous dirons que toujours l'on a reproduit en plomb ce que l'on faisait en pierre, en suivant les types d'ornementation des temps.

La base de l'épi de la rue de la Grosse-Horloge est tout-à-fait semblable à l'ornement qui se voit au pied de chacune des deux croix de la tour Saint-Romain, à la cathédrale de Rouen (*voy. pl. 4<sup>re</sup>, fig. 2<sup>e</sup>*).

Un épi de cette espèce, très bien conservé, existe sur le faite de la chapelle de la Vierge à la cathédrale d'Evreux. Un autre sur l'église de la Madeleine, à Verneuil (Eure). Deux autres encore se voient, le premier sur la chapelle de l'hospice d'Orbec (Calvados), le deuxième à Paris, cul-de-

sac des Bourdonnais. Celui-ci se termine par un bouquet de lis<sup>1</sup>.

Sur la chapelle dite des Machabées, bâtie au pied de la cathédrale d'Amiens, est un épi du quinzième siècle que nous avons dû noter.

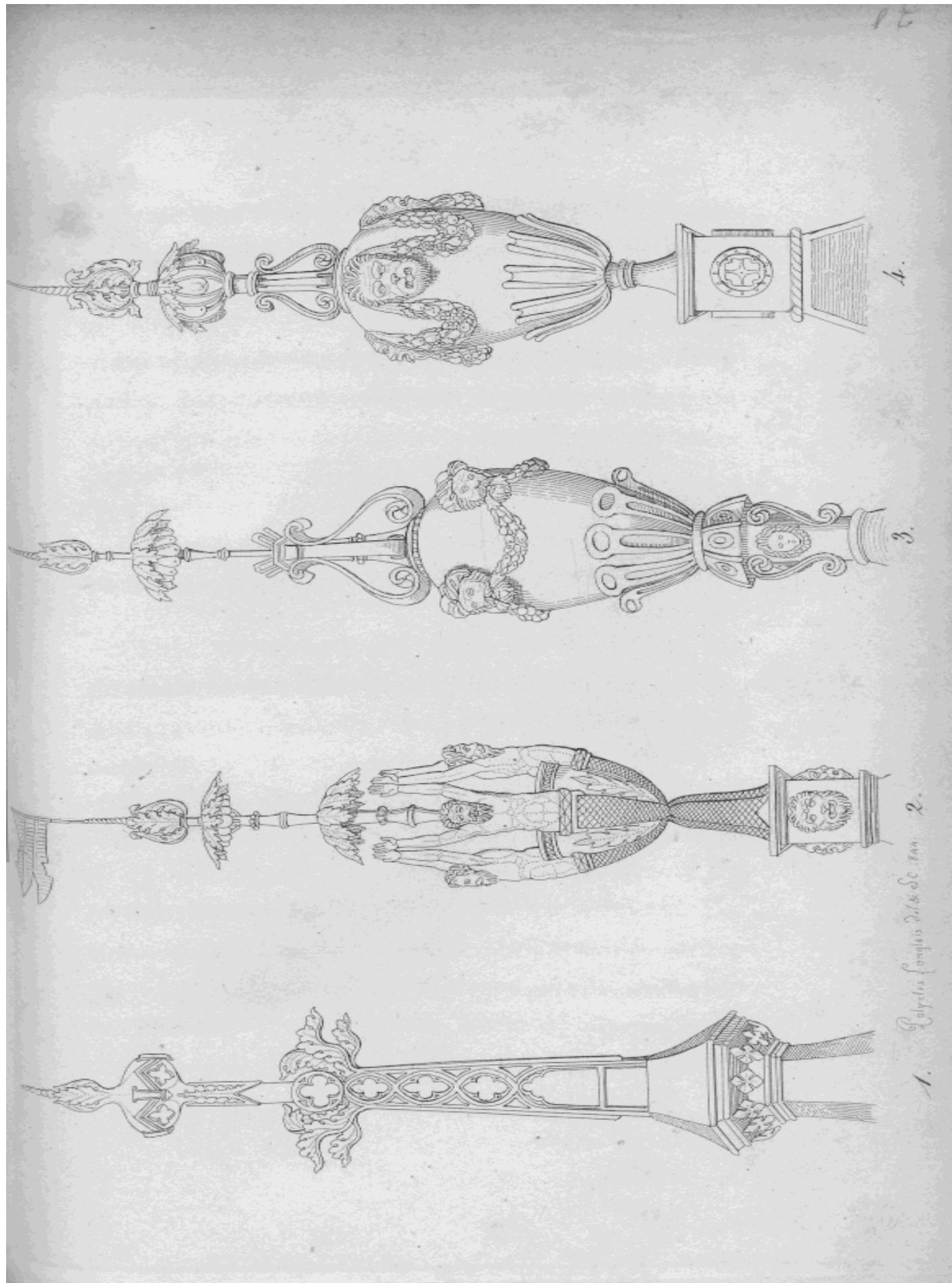
Il s'en voit de complets et d'extrêmement remarquables au château de Martainville-sur-Ry, près de Rouen; ceux-ci n'affectent pas la forme que nous venons de décrire. Nous en donnons la figure *planche 4<sup>e</sup>*, sous le n° 4.

Un autre épi du quinzième siècle, mais tronqué, auquel nous ne connaissons point d'analogie, s'élance de dessus une des tourelles de l'archevêché de Rouen dans la rue Saint-Romain, en face de la rue des Chanoines.

C'est une tige fort haute portant quatre rayons

---

<sup>1</sup> Mentionnons ici que M. Lassus, l'intelligent restaurateur de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, n'a eu garde d'omettre le placement de bouquets ou gerbes de même genre sur les combles du porche de cette paroisse.





sculptés en chardons et qui devait se terminer par un amortissement que nous ne pouvons déterminer (*pl. 5<sup>e</sup>, fig. 4<sup>re</sup>*).

Nous signalerons, pour la rareté actuelle de ces sortes de constructions, une tourelle en bois du quinzième siècle renfermant l'escalier de la maison n° 17, rue Bouvreuil.

Cette tourelle, dominée par un toit aigu, est surmontée d'une girouette fort délabrée.

Enfin, la tourelle aux *Pastorales* de l'hôtel du Bourgtheroulde fournit un exemple remarquable de l'ornementation des épis à la fin du quinzième siècle.

Le couronnement de la toiture hexagone en ardoise de la tourelle est enveloppé d'une nappe de plomb portant des feuillages sur les arêtiers. Du sommet de cette pointe jaillit une haute tige en fer portant une grosse fleur de chardon autour de laquelle se groupent d'autres fleurs de chardon réduites aujourd'hui à un fort petit nombre (*pl. 4<sup>re</sup>*,

*fig. 3<sup>e</sup>*). Le chardon, de même que le lis <sup>1</sup>, se voyait fréquemment alors.

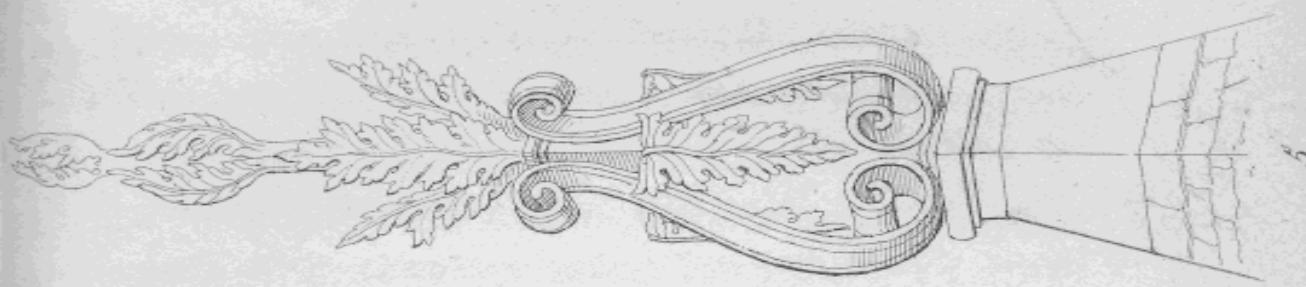
Plusieurs maisons du quinzième siècle à étages surplombés montrent, au-dessus de leurs pignons, comme un rudiment d'épi qui n'existe plus. Telles sont les maisons rue Grand-Pont, n° 60-62, à l'angle de la rue de la Madeleine; rue du Bac, n° 66, à l'angle de la rue des Fourchettes; rue des Charettes, n° 20, en face de la rue de la Comédie; la maison anciennement appelée *Caradas*, du nom de ses propriétaires, importante et curieuse construction à deux étages, occupant tout un côté de la rue de la Tuile jusqu'à la rue de la Savonnerie <sup>2</sup>.

Ces maisons se font remarquer entre les autres par leur terminaison en pignon, ce dont les pro-

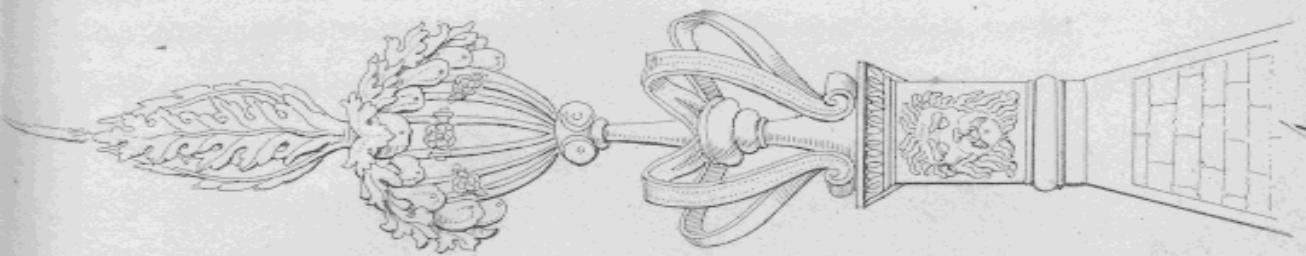
---

<sup>1</sup> A Verneuil, l'épi de la tourelle en encorbellement de la belle maison en pierre du temps de Louis XII, à l'angle de la rue du Pont-aux-Chèvres, offre un bouquet composé de quatre lis surmontés d'une girouette ayant au sommet de sa tige aussi un lis, le tout en fer.

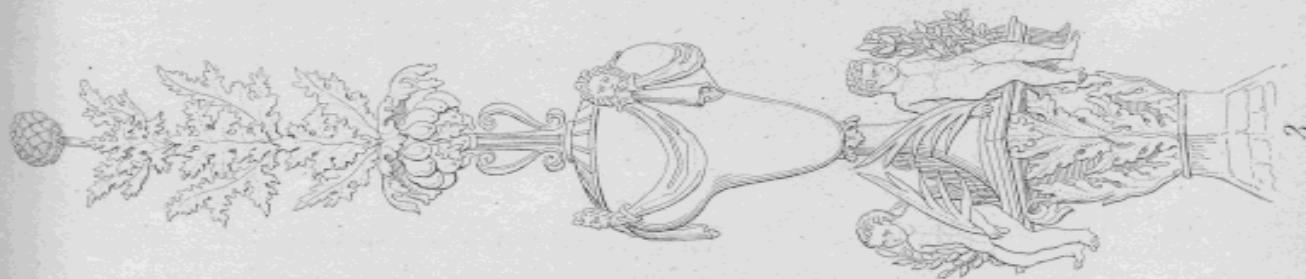
<sup>2</sup> Cette maison se voit gravée dans le tome II de la *Description historique des maisons de Rouen les plus remarquables par leurs dé- corations et par leur ancienneté*.



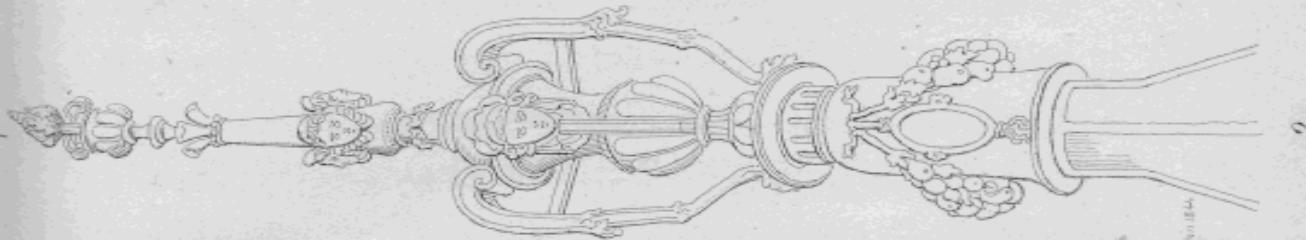
5.



4.



3.



2.



1.



priétaires se trouvaient honorés. On disait : *Avoir pignon sur rue* ; cela signifiait non pas seulement être propriétaire, mais avoir une maison au-dessus des habitations communes, ordinaires. Aussi une maison de la première espèce était-elle taxée plus haut que les autres, ainsi qu'il résulte d'un document conservé aux archives du département de la Seine-Inférieure.

Ce document est une lettre de 1407 du bailli de Rouen aux trésoriers de la paroisse de Saint-Nicaise de la même ville, pour leur faire savoir que depuis la suppression de la mairie, et, par suite, du guet, il se commettait de nuit les plus grands excès qu'il convenait de réprimer en rétablissant ce même guet ; ce qui nécessitait de frapper une contribution de *deux souls* pour chaque feu résidant *en maison à pignon*, et de *seize deniers* dus par ceux qui avaient *maisons à pentiches* et suivant la position de chacun, célibataire ou homme marié, etc. « *Chascun fev de mourant et resident en maison à pignon paieroit par chascun an la somē de deux souls tournois, et ceulx qui auroient maisons à pentiches paieront*

» saize deniers, sauf les clercs non mariés et non  
» bénéficierz aueuc femmes uesues qui ne paieront  
» que douze deniers tournois ». »

L'époque de la renaissance des arts est la plus féconde en beaux et gracieux épis de toute sorte, et celle aussi où le bon goût se montre constamment.

Sur une base le plus souvent carrée, plus haute que large, à moulures, ornée sur ses faces de petits mascarons ou de cartels, s'élève un candélabre, un vase élégant, une corbeille ou une urne aux formes sveltes et élancées d'où s'échappent des feuillages, des fleurs ou des fruits. Cette base supporte quelquefois aussi des figurines.

Les différentes pièces qui composent *l'épi*, les-  
quelles s'ajustent les unes sur les autres, sont main-  
tenues par une tige de fer qui les traverse, y  
compris le socle, et qui, à son extrémité inférieure,  
se partage en quatre branches pour étreindre, si

---

<sup>1</sup> Communication de M. Barabé, archiviste du département.

l'on peut dire ainsi, le poinçon sur lequel l'épi entier est fixé. Cette pièce de bois, s'appellant *épi*, a donné probablement son nom aux ornements dont on l'a revêtue.

La hauteur des beaux épis des maisons particulières peut s'établir entre un et deux mètres ; mais il y en a, principalement avec girouettes, qui vont jusqu'à quatre et cinq mètres.

Nous avons mesuré et pesé deux des quatre épis qui existaient sur la maison rue des Charrettes, n°s 100-102. Ils donnent chacun un mètre quarante-quatre centimètres (quatre pieds quatre pouces) de hauteur.

Le poids d'une tige en fer de cette longueur est de sept kilogrammes huit hectogrammes (quinze livres et un quart) ; le poids du plomb d'un épi est de quarante à quarante-trois kilogrammes (quatre-vingt à quatre-vingt-cinq livres) ; de sorte que le poids total de chacun des épis est d'à-peu-près cinquante kilogrammes (cent livres).

Nous avons partout demandé des renseignements sur le sujet qui nous occupe ; nous avons feuilleté, ainsi que nous l'avons déjà dit, nombre de collections de dessins et de gravures, mais ces exhibitions n'ont été pour nous daucun secours.

Le seul document que nous ayions pu rencontrer après tant de recherches vaines, consiste en deux feuilles, contenant chacune quatre dessins d'épis de la fin de la Renaissance et du seizième siècle, n'offrant rien de mieux que ceux qui accompagnent notre texte.

Ces dessins font partie de l'œuvre de Jacques Androuet-Ducerceau, célèbre architecte, déposée à la bibliothèque de Sainte-Geneviève à Paris ( volume manuscrit de dessins de ce maître. )

La Fable, l'Allégorie, la Mythologie, la vie sociale, la Religion, ont fourni nombre de sujets variés et gracieux, comme amortissements des couvertures.

Ainsi, un petit soldat, armé de pied en cap,

se voyait à Rouen sur une maison de la Renaissance, rue Saint-Denis, n° 38; une espèce de Matamore, flamberge au vent, figure encore sur une fenêtre de la maison n° 44, rue Herbière; ainsi, de petits Amours, le carquois sur l'épaule, l'arc en main, lancent des flèches, bien innocentes, de dessus les lucarnes où on les voit depuis trois cents ans, rue du Bac, n° 40, semblablement à un de leurs frères encore existant place du Vieux-Marché, à l'encoignure de la rue du Vieux-Palais.

Un autre enfant, tirant aussi de l'arc, appartenait à la maison rue Ecuyère, n° 44, lorsqu'un amateur l'ayant, par fortune, avisé, juché sur sa lucarne, l'en a fait descendre pour servir à l'aménagement de sa maison de campagne.

Il paraît que ce motif s'est souvent reproduit à Rouen, car on voit, à Dieppedalle, à une lieue de la ville, sur une maison à toit rapide, deux petites figures nues, dont une est un enfant tirant de l'arc, et l'autre un Neptune.

Enfin, la Justice, la Force, une Hébé, la Tem-

pérance, et la Prudence, statues de grandeur naturelle, la première et la dernière exécutées d'une manière vraiment remarquable, complètent, avec de magnifiques épis, l'aspect pittoresque du château d'Angerville-Bailleul, construit en l'an 1543, et situé au pays de Caux, dans le canton de Goderville (Seine-Inférieure).

Des statues et des épis figuraient aussi sur les édifices religieux.

A la cathédrale de Rouen, l'admirable chapelle de la Vierge montre encore, sur la croupe de son abside, une belle statue de la mère du Sauveur et un magnifique épi du seizième siècle, que nous reproduisons sur notre *planche 5<sup>e</sup>*, *fig. 2<sup>e</sup>*. Cette chapelle fut préservée du funeste incendie, qui, le 15 septembre 1822, dévora la flèche de cette même basilique.

A l'église de Saint-Ouen, se voyait un ange, comme il en existe encore un à Reims sur le chœur de la cathédrale, et à la cathédrale de Toul, près du lanternon de l'horloge.

**A Falaise**, le faîte des chapelles au nord de la nef de l'église de la Trinité est surmonté d'une figure en plomb, et chaque figure est dans une attitude différente.

**A l'Aigle**, au sommet de la haute toiture en ardoises du clocher de l'église principale, se voient deux statues colossales d'anges en plomb, d'une exécution détestable. Entre ces simulacres de statues s'élève un épi composé de plusieurs rangs de lis superposés, lequel est surmonté d'un aigle, par allusion au nom de la ville. Au bas côté sud de la même église est un épi formé de lis.

**Aux grandes églises**, la couverture des chapelles était généralement ornée d'épis. Nous en avons remarqué de beaux aux cathédrales d'Amiens et de Rouen, à l'église d'Aumale, etc. Il en reste encore de clair-semés sur les tourelles de quelques vieux châteaux. Quant à ceux des habitations urbaines, nous le répétons avec tristesse, ils ont été presque partout anéantis.

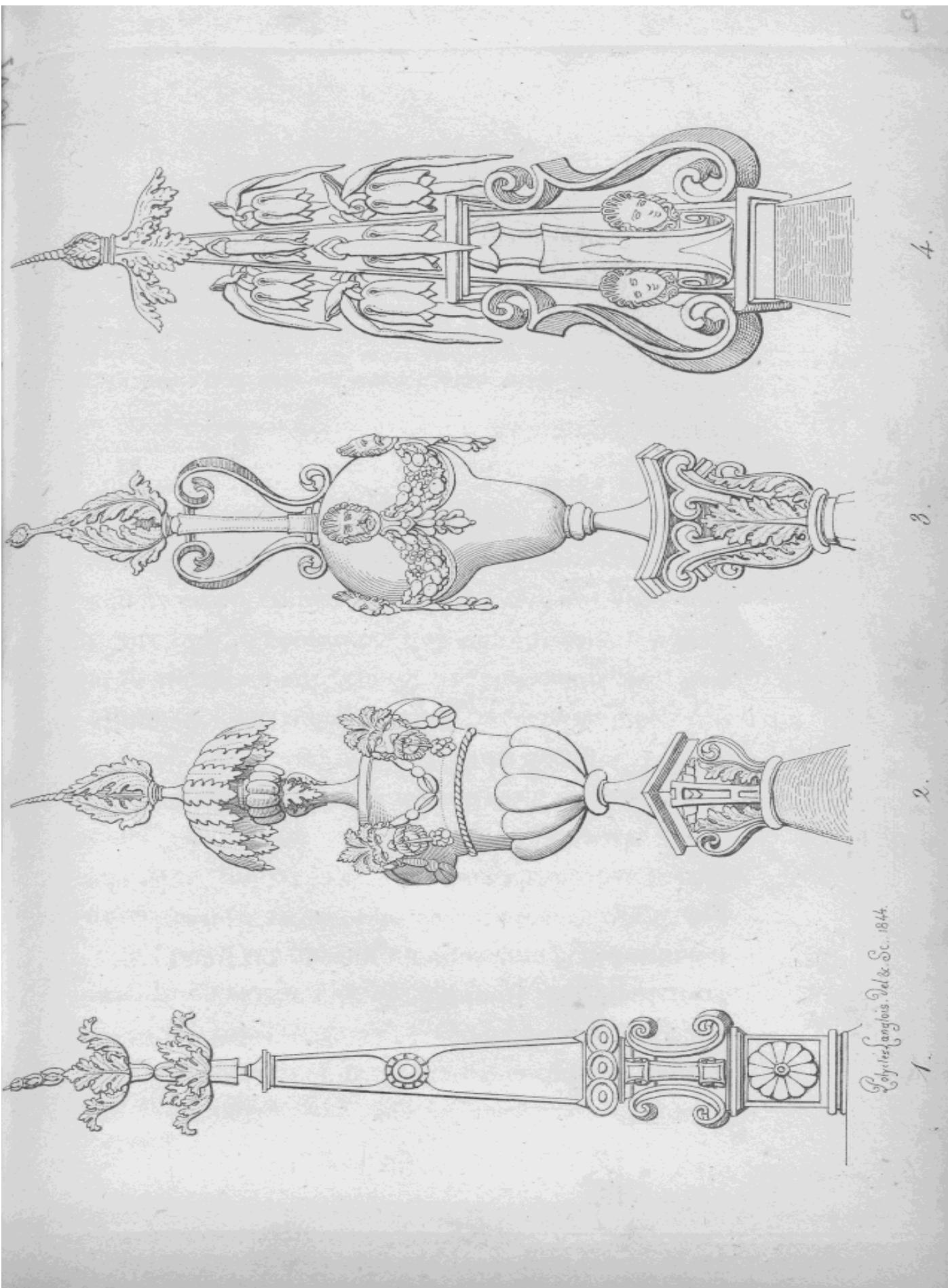
**Les épis du seizième siècle les plus curieux exis-**

tant à Rouen, sont les épis avec girouettes, placés sur un bâtiment au fond de la cour de la maison rue Herbière, n° 6 (*pl. 4<sup>e</sup> fig. 2<sup>e</sup>*); celui qui se voit au sommet de l'escalier de la maison extérieurement ornée d'arabesques, rue de l'Hôpital, n° 4<sup>er</sup> (*pl. 4<sup>e</sup> fig. 3<sup>e</sup>*); ceux, au nombre de quatre, maintenant réduits à deux<sup>1</sup>, rue des Charrettes, n° 100-102 (*pl. 4<sup>e</sup> fig. 4<sup>e</sup>*), sur une maison en pierre datée de 1587, destinée à tomber devant l'élargissement indispensable de cette rue. Ceux que l'on voit rue Damiette, n° 30, à l'ancien hôtel de Senneville; rue Bouvreuil, n°s 24-26, sur un bâtiment au fond d'une cour; rue de l'Eeureuil, n° 14; rue de la Grosse-Horloge, n° 159, et rue du Coquet, n° 5. Il existe encore de fort jolis épis de cette époque, que nous nous dispensons de citer, quoiqu'ils deviennent rares.

---

<sup>1</sup> L'auteur de cette notice a acquis les deux beaux épis qu'on voyait sur la rue. Réunis à deux autres épis, également de la renaissance, et provenant d'une démolition petite rue Saint-Jean, ils ornent les faîtages de son pavillon de Mentheville, près Fécamp. Le petit tireur d'arc dont il a été parlé, joint aux statuettes de la Vénus de Médicis et de l'Antinoüs, que l'auteur a fait couler en plomb, sert à la décoration des lucarnes de cette très modeste habitation.





**Nous aurions tort d'omettre la cigogne en plomb dominant la maison numérotée 12, 14 et 16, rue de la Cigogne, et qui, en outre, était bien certainement répétée comme enseigne, en un lieu plus apparent de cette maison qui a imposé son nom à la rue.**

**De la fin du seizième siècle et du commencement du dix-septième, nous citerons comme types d'époque, les épis de la grande maison en pierre, rue des Carmes, n°s 66 à 77, au coin de la rue Saint-Lô, dont la *planche 6<sup>e</sup>*, *fig. 4<sup>re</sup>*, offre un spécimen. Nous ferons remarquer en passant qu'une tête de profil d'homme barbu, d'une bonne exécution, orne le retour d'équerre de cette maison sur l'ancienne rue Saint-Lô. Presque toutes les sculptures, sur ce côté de la maison, ont disparu, sous prétexte d'embellissement.**

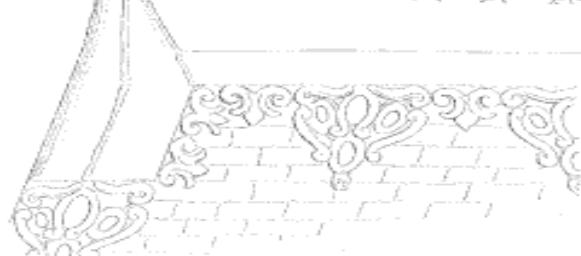
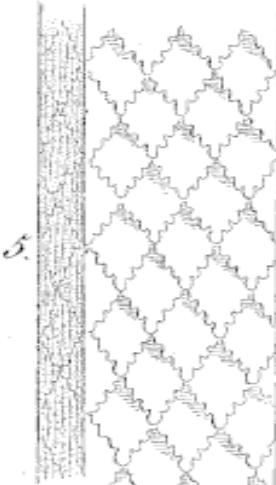
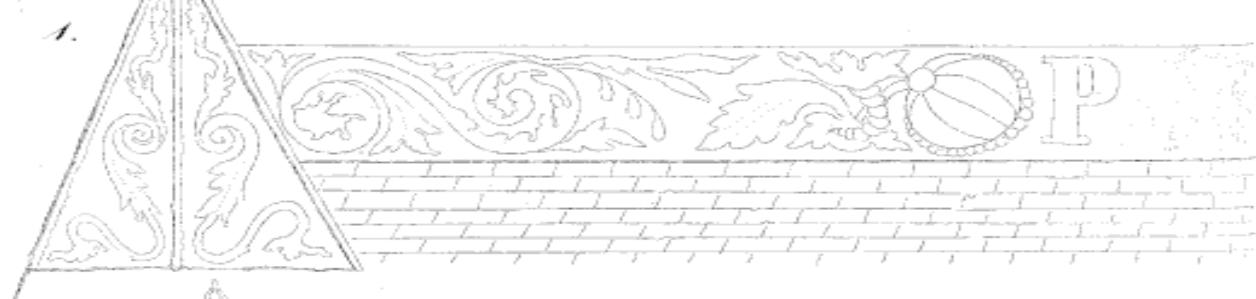
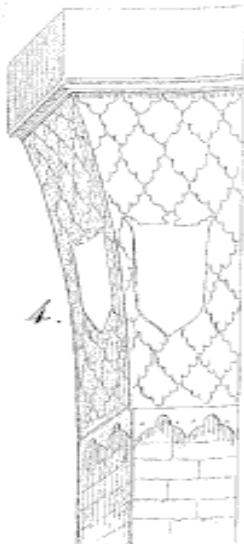
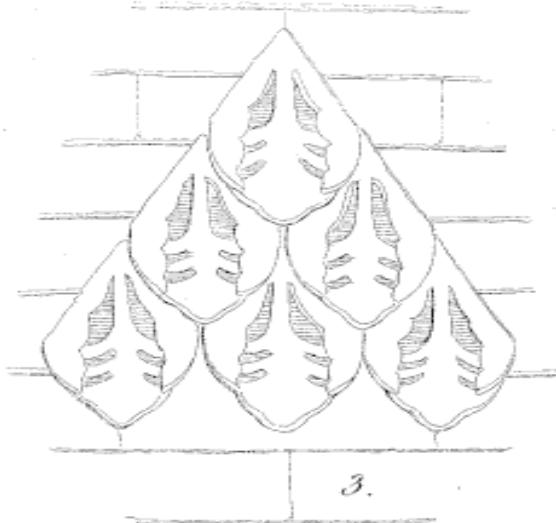
**Nous appellerons encore l'attention sur les épis de cette époque de Henri IV, qui décorent une maison remarquable en pierre, portant la date de 1601, Grande-Rue, n° 101-103, et une autre maison rue**

Saint-Hilaire, n° 130. C'est à-peu-près tout ce que nous en connaissons ici de cette sorte, qui a surgi au milieu des traditions de la Renaissance, traditions qui ont été suivies encore un certain temps, ainsi que le prouvent les épis de la rue du Renard, n° 59, et ceux de la rue Bouvreuil, n°s 24-26. Nous avons jugé ces derniers dignes de la gravure (*pl. 5<sup>e</sup>*, *fig. 4<sup>e</sup>*).

Sous Louis XIII, la forme des épis se ressent du style lourd dans lequel les arts dépendant du dessin étaient alors tombés. Les socles, antérieurement calqués sur l'antique, prennent une forme tourmentée, contournée. Les vases, d'un galbe souvent peu gracieux, accompagnés ou non d'anes, sont encore employés, mais fréquemment aussi la base de l'épi porte une boule entourée de feuillages, surmontée d'une tige plus ou moins ornée.

De beaux modèles de ce genre se voient rue Cauchoise, n° 47, maison de l'enseigne du *Cygne*, date de 1634 (*pl. 6*, *fig. 2<sup>e</sup>*); rue des Charrettes,





Gravure à la manière d'Estampes

7

n° 83, à l'encoignure de la rue Haranguerie, date de 1640 (*pl. 6<sup>e</sup>, fig. 3<sup>e</sup>*) ; rue des Carmes, n° 80, au coin de la rue de la Chaîne ; même rue des Carmes, n° 15 ; rue Saint-Patrice, n° 36, en face de la rue Etoupée ; place de la Pucelle-d'Orléans, n° 12 ; rue Saint-Georges, n°s 5-7 ; rue aux Ours, n° 69 ; rue aux Ours, n° 45 ; celui-ci offre un bouquet s'épanouissant ; rue des Cordeliers, n° 29 ; rue des Vergetiers, n° 17 ; rue Ganterie, n° 104 ; rue des Bons-Enfants, n°s 41-43 ; rue Boutard, n° 21, etc. Enfin, au corps de logis du fond de la cour de la belle maison en bois rue de la Grosse-Horloge, n° 445 : à ceux-ci, qui sont fort curieux, sont groupés, autour d'une large cassolette, des enfants, exécutés en ronde bosse (*voy. la pl. 5<sup>e</sup>, fig. 3<sup>e</sup>*).

Nous citerons encore comme appartenant à ce règne, les trois grands épis de la maison rue Herbière, n° 47, dont le dessin se trouve à la *planche 7<sup>e</sup>*, *fig. 1<sup>re</sup>*.

Dans la seconde moitié du dix-septième siècle,

sous la minorité de Louis XIV, les épis dégénèrent de plus en plus; cependant on en voit, parfois, de remarquables.

Nous mettons sous les yeux de nos lecteurs (*pl. 6<sup>e</sup>*, *fig. 4<sup>e</sup>*), pour son originalité, celui de la maison n° 95, datée de 1643, rue de la Vicomté, ci-devant du Merrier.

Depuis lors, les épis affectent généralement une forme commune. C'est une pyramide quadrangulaire, accompagnée de quatre anses de mauvais goût, terminée par une espèce de chou. Fréquemment, ces épis, employés aux lucarnes, sont courts, rabougris, comme ceux que l'on voit sur les maisons rue Saint-Antoine, proche du Marché-Neuf, ou ceux des maisons bâties en 1663 par les anciens religieux de Saint-Lô et occupant tout le côté est de la rue de Socrate, ou ceux encore de la maison rue des Fossés-Louis VIII, n° 28, portant la date de 1666.

Cette sorte d'épi (*voy. la pl. 5<sup>e</sup>, fig. 5<sup>e</sup>*), dont

les exemples se présentent en foule dans la ville et dans les faubourgs, offre une variété qui se fait connaître par une espèce de panache, comme ceux de la rue de la Vicomté que nous avons déjà signalés.

Cependant l'art se soutient jusqu'à la fin du règne de Louis XIV. Nous en apportons pour preuve les épis d'une maison située au faubourg d'Eauplet, n° 63 (*pl. 7<sup>e</sup>, fig. 2<sup>e</sup>*), bâtie vers l'année 1680<sup>1</sup>; et l'épi que l'on voit sur le comble de l'ancien couvent des Augustins déchaussés, fondé en 1674, place du Champ de Mars, lequel consiste en un cœur<sup>2</sup> percé de flèches en sautoir et couronné de fleurs.

Mais à l'avénement de Louis XV, ce genre d'ornement avait fait son temps. Ce n'est plus, pendant la plus grande partie du dix-huitième siècle, qu'un socle sur lequel est montée une urne très simple (abbaye de Fécamp), ou une poire renver-

---

<sup>1</sup> *Histoire de Rouen*, par Farin, p. 167, édit. de Du Souillet, 1731, in-4<sup>e</sup>.

<sup>2</sup> Par allusion, sans aucun doute, à l'attribut de saint Augustin.

sée (Hôtel-de-Ville de Rouen, précédemment dortoir des religieux de Saint-Ouen; presbytère de la paroisse de Saint-Vincent; maison rue du Renard, n° 64, etc., etc.), ou une boule accompagnée de rares feuillages (quai du Mont-Riboudet, n° 44), lesquels, enfin, finissent par disparaître tout à fait, pour ne plus laisser voir qu'une boule nue sur un socle. Cette boule ou petit globe, maintenant presque toujours en fer blanc ou en zinc, dorée dans quelques pays, est portée sur une petite pyramide quadrangulaire de même métal, au lieu du plomb toujours employé auparavant.

Les girouettes modernes les plus distinguées se composent d'une verge de fer traversée à angle droit par deux autres beaucoup plus courtes, aux extrémités desquelles sont indiqués les quatre points cardinaux par les lettres initiales romaines N, S, E, O, dorées.

La girouette, proprement dite, de fer ou de tôle, placée au-dessus, offre la réunion de plusieurs flèches dorées, ordinairement trois, tour-

nant sur l'axe de la tige, quelquefois même une seule flèche.

D'autres girouettes présentent divers sujets de fantaisie : un animal quelconque, une renommée, un chasseur, le soleil, la lune, etc.

Dans le dix-septième siècle et pendant le dix-huitième, c'est une hure ou gueule béante qui est employée communément.

Dans quelques localités, entre autres à Troyes, nous avons remarqué une certaine recherche dans la fabrication moderne des girouettes et des épis.

Les tiges sont ornées de petits globes sphériques découpés à jour, de boules hérisées de pointes formant étoiles, de croissants, etc., etc.

On dorait autrefois les crêtes et les épis. On traitait, on dorait et l'on peignait des ornements sur le plomb couvrant le sommet des tourelles.

On voit à Rouen des exemples de ce dernier

genre de décoration sur la tourelle de l'hôtel du Bourgtheroulde dont nous avons parlé (*pl. 4<sup>re</sup>, fig. 3<sup>e</sup>*); sur une autre tourelle appartenant à l'archevêché, au-dessous de l'avant-portail des Libraires, rue Saint-Romain; et à un endroit analogue de la maison *Caradas*, rue de la Tuile.

Sur le plomb sont tracés plusieurs chevrons les uns au-dessus des autres, lesquels devaient être dorés, car l'empreinte seule de ces chevrons est apparente.

Des chevrons s'aperçoivent encore à la base des épis qui accompagnent la petite crête de la maison rue Bourg-l'Abbé (*pl. 3<sup>e</sup>, fig. 4<sup>re</sup>*); comme aussi au-dessous des bases des deux croix de la tour de Saint-Romain à la cathédrale (*voy. pl. 3<sup>e</sup>, fig. 3<sup>e</sup>*). On voit de même des chevrons à Vernon, sur le plomb d'une tourelle, et à Châlons-sur-Marne, aux clochers de l'église Notre-Dame.

C'était une sorte de type ornemental que les artistes d'alors affectionnaient.

Le plomb couvrant les faîtages recevait également des dessins dorés comme il y en a sur la maison rue Herbière, n° 47, au corps de logis du fond de la cour bâti dans la première moitié du dix-septième siècle.

Ce très rare et très curieux spécimen, unique dans Rouen, à notre connaissance, est reproduit dans notre *planche 7<sup>e</sup>*, *fig. 4<sup>re</sup>*.

Les crêtes de l'abbatiale de Saint-Ouen et de la paroisse de Saint-Vincent témoignent de l'emploi de ce complément de décoration des toitures (*pl. 4<sup>re</sup>*, *fig. 1<sup>re</sup>* et *2<sup>e</sup>*).

Au-dessous de la splendide crête du vieux Louvre, on voyait, sur le plomb, de riches guirlandes par application de dorures, et probablement aussi de peintures (*œuvre de Jacques Androuet-Ducerceau, architecte, 1576*).

M. Duban, architecte, chargé par le gouvernement de la restauration du château de Blois, a

reconnu sur le faïtage en plomb de cette ancienne demeure royale, la trace des devises et chiffres de Louis XII et de sa femme Anne de Bretagne, des porcs-épics, des L, des fleurs-de-lis, des hermines, etc.

Les plombs du faîte de l'église de Notre-Dame de Châlons-sur-Marne, laissent apercevoir, encore aujourd'hui, les traces de divers ornements et d'un Saint-Sébastien, qui ne sont point repoussés en bosse, comme quelques personnes l'ont cru, mais qui avaient été peints et dorés, car partout le temps a fait disparaître la dorure.

Ce qui a pu donner lieu à l'opinion que ce mode d'ornementer autrefois les faîtes était le produit du *repoussoir*, c'est qu'aux endroits où le métal n'a pas été garanti de l'action de l'air par la dorure ou la peinture, il a diminué d'épaisseur par l'effet de son oxidation.

Enfin, pour dernier complément de l'ornementation des combles, on découpait en manière de franges les bords extérieurs du plomb des faîtes

qui était appliqué sur l'ardoise de la couverture. Ces découpures simulaient ainsi, en quelque sorte, une courtine ou des lambrequins, ce que le hasard nous a appris en poussant nos recherches jusque dans leurs dernières limites. Le modèle que nous en offrons *planche 7<sup>e</sup> fig. 2<sup>e</sup>*, est emprunté à la maison du faubourg d'Eauplet, n° 63, bâtie vers l'année 1680, ainsi que nous l'avons dit.

Deux exemples semblables nous sont encore apparus : le premier, rue d'Elbeuf, n° 36, sur une maison ornée de petits épis de la dernière espèce, et bâtie aussi dans la seconde moitié du dix-septième siècle ; le second, dans la propriété faisant l'angle de la rue des Grosses-Pierres, rue du Renard, n° 57 et 57 bis, sur un pavillon paraissant dater de la minorité de Louis XIV, et orné de deux épis remarquables.

Au château de Versailles, du côté de la cour de Marbre, on voit, sur le faîte en plomb des bâtiments qui appartiennent à l'époque de Louis XIII, des découpures analogues.

Le goût dominant de nos pères pour la décoration des combles et même pour toutes les sortes de décosations était arrivé à ce point, que l'on a masqué par un beau mascaron en plomb l'extrémité à l'est du faîte (en bois) de la maison bâtie à la fin du seizième siècle, rue aux Ours, n° 87, ci-devant rue Saint-André. On l'aperçoit au-dessus de la maison voisine plus basse que la première.

Autre exemple : à Orléans, un tuyau de gouttière rubanné d'or et d'azur, semblablement à ces petites flûtes à l'ognon, jouets d'enfants, se voit dans la cour d'une maison de la renaissance, dite d'Agnès Sorel, construite sous Louis XII et François 1<sup>er</sup>.

L'autorité royale voulut un jour mettre un frein à ce luxe de décoration extérieure qu'elle regardait comme effréné chez des bourgeois ; car une ordonnance somptuaire émanée de Charles IX, en 1560, défendit aux manants et habitants des villes l'emploi des dorures sur bois, sur plomb et sur fer, à l'extérieur de leurs demeures.

Cette propension des esprits vers la décoration, ou plutôt vers les beaux-arts, en général, datait de l'époque de nos expéditions sous Charles VIII et sous Louis XII, en Italie, contrée où déjà existait un retour vers les traditions de l'antiquité.

A la vue des monuments de toute sorte dont ils étaient entourés, les français s'enflammèrent d'une noble émulation et créèrent à leur tour des chefs-d'œuvre, en même temps que le goût pour les constructions nouvelles se répandait partout.

Il n'est peut-être pas hors de propos de rapporter ici le passage d'un historien contemporain qui témoigne, en même temps, de l'état de prospérité dans lequel se trouvait alors la France.

» Pour un gros et riche négociant, que l'on trouvait du temps du roi Louis XI, à Paris, à Rouen et à Lyon, on en trouve aujourd'hui cinquante. On ne fait guère maison sur rue qui n'ait boutique pour marchandise et pour art mécanique; et font à présent moins de difficulté

» d'aller à Rome, à Naples, à Londres et ailleurs  
» delà la mer, qu'ils n'en faisaient d'aller à Lyon  
» ou à Genève. Plusieurs grosses villes qui étaient  
» à demi vagues et vides, aujourd'hui sont si  
» pleines, qu'à peine y peut-on trouver lieu pour  
» bâtir maisons neuves, et les autres ont les fau-  
» bourgs presque aussi grands que sont les villes;  
» et l'on voit généralement, par tout le royaume,  
» bâtir de grands édifices, tant publics que parti-  
» culiers, et sont pleins de dorures, non pas les  
» planchers tant seulement, et les murailles qui  
» sont par le dedans, mais les couvertures, les  
» toits, les tours et les statues, qui sont au-dehors.  
» Et si sont les maisons meublées de toutes choses  
» plus somptueusement que jamais ne furent<sup>1</sup>. »

Par exception, dans les lieux où il a existé des poteries, on a fabriqué des crêtes et des épis en terre cuite, même des tuiles faïtières à orne-

---

<sup>1</sup> Cl. Seyssel, *Histoire de Louis XIII, père du peuple*. Paris, 1615, in-4°.

ments<sup>1</sup>. Nous avons vu des épis en terre cuite, parfaitement exécutés et qui offrent une grande ressemblance avec le plomb, dans diverses localités, notamment en Basse-Normandie, à Alençon, à Bayeux, à Coutances, surtout à Falaise<sup>2</sup> et à Domfront<sup>3</sup>.

A Bayeux, nous avons même vu une petite crête de la plus grande simplicité, composée de menus morceaux de terre cuite découpée.

Un fait tout particulier, c'est que, par une exception, peut-être unique, on voit à Valognes et surtout à Cherbourg, des tuiles faitières couronnant des maisons du dix-septième siècle, avec des amortissements à jour qui affectent des formes gothi-

---

<sup>1</sup> Aux environs d'Etampes, on a découvert des tuiles faitières surmontées d'un trèfle.

<sup>2</sup> Sur la Préfecture, rue Basse, deux épis de la Renaissance, en terre cuite.

<sup>3</sup> Sur la maison du juge-de-paix, du même temps, et sur d'autres maisons.

ques ; ces mêmes tuiles ainsi ornementées se sont continuées , pour ainsi dire , jusqu'à nos jours.

**Au château de Chiffrevas , commune de Tamer-ville, près de Valognes (Manche), on voyait encore, en 1830, de petites figures d'homme , de un mètre de hauteur, habillées dans le costume de l'époque (seizième siècle), en terre vernissée ; depuis ce temps elles ont disparu.**

**A Rouen , nos faïenceries ont produit , sous Louis XIV et sous Louis XV, des décosrations faïtières que l'on voit placées sur la couverture des bâtiments qu'elles occupaient. Ce sont, en général, des vases à dessins de couleur bleue sur un fond blanc , dont il reste d'assez beaux échantillons sur les maisons rue du faubourg Saint-Sever , n° 404 ; rue Saint-Julien , n° 44 , au fond d'une cour , et sur les bâtiments de la manufacture de faïence , rue Tous-Vents , n° 2 , exploitée par M. Amédée Lambert. Cet établissement est le seul qui soit resté d'une industrie jadis si florissante à Rouen qu'en 1793 elle y comptait dix-sept fabricants , aujour-**

d'hui si déchue qu'on peut la regarder comme anéantie<sup>1</sup>.

Aux exemples que nous venons d'indiquer, pris dans le faubourg Saint-Sever, et provenant de ses fabriques, ajoutons que, dans la rue d'Elbeuf, au n° 40, se voit sur une lucarne une blanche colombe, d'une imitation parfaite.

En l'année 1827, Alexandre Lenoir, le courageux fondateur du Musée national des Petits-Augustins, si fâcheusement supprimé dans un moment d'égarement, sous la restauration, écrivait à feu notre habile et savant ami E.-H. Langlois, du Pont-de-l'Arche, ces phrases que nous avons conservées :

« Dans la chapelle du château d'Ecouen, dé-  
» corée de faïences peintes par Bernard Palissy,  
» il y avait deux grands pavés peints et émaillés

---

<sup>1</sup> Mémoire lu à la Société libre d'Emulation de Rouen, par M. Amédée Lambert. Année 1838.

» en faïence, représentant des sujets de l'ancien  
» Testament. Ces deux pavés curieux, que j'avais  
» recueillis pendant la bagarre révolutionnaire,  
» ont été exposés aux Petits-Augustins. Ils sont  
» gravés dans mon ouvrage. Ils ne peuvent être  
» que de notre Bernard ; et on lisait au bas, en  
» gros caractères : *Faits à Rouen, 1542.*

» Voilà tout ce que j'en sais. Vous voyez cependant qu'il y a présomption pour les lui accorder ;  
» je ne sais pas ce qu'ils sont devenus, tant nous  
» aimons les arts. »

Ceci est un témoignage de l'ancienneté de la faïencerie à Rouen, et du haut degré de perfection auquel cet art y était porté. C'est dans le faubourg Saint-Sever que cette industrie s'était concentrée.

Le temps et d'autres causes ont fait disparaître les épis. Au milieu de ces causes, l'ignorance et l'incurie des propriétaires, l'impéritie ou le mauvais vouloir des plombiers entrent pour une grande

part. C'est ainsi que, dans toute la France, la plupart des vieilles maisons, des édifices publics, y compris même les églises, ont été successivement dépouillés des ornements qui se montraient sur leurs parties culminantes.

**Rouen a eu sa part dans ces destructions.**

Nous avons vu, avec regret, enlever les représentations du soleil et de la lune, qui figuraient sur la couverture de l'arcade de la Grosse-Horloge, montées sur deux tiges accompagnées de feuillages, et que l'on a remplacées par deux insignifiantes boules. (*Voy. Antiquités nationales*, de Millin, t. III<sup>e</sup>.)

Ceci se passait il y a plus de vingt-cinq ans ; mais voici des faits beaucoup plus récents : à l'occasion d'une réparation à la girouette du beffroi de la ville, l'amortissement du campanille, qui offrait comme base de la girouette une sorte de poire renversée, type de l'époque (seizième siècle), a été transformé en un globe hétéroclite.

Autre exemple : on a enlevé les épis qui sur-

montaient les bâtiments de style moderne du Palais-de-Justice, place du Neuf-Marché, ce qui a privé les faîtages de toute espèce d'ornement.

Nous avons vu également disparaître avec peine les feuillages qui ornaient, avec intelligence, et aussi par imitation des végétaux, les deux croix de la tour Saint-Romain, au grand portail de la cathédrale de Rouen, suppression qui les a assimilées à deux grandes perches.

Ces détails *nécrologiques* n'apprendront rien à ceux qui savent de quelle façon on accommode, même encore aujourd'hui, nos anciens monuments, mais nous les donnons pour l'édification et pour l'instruction des archéologues.

Il est regrettable que ces brillants et somptueux amortissements de nos monuments en soient venus à un tel état de dégradation et de nullité.

Désirons de les voir renaître à la voix d'habiles architectes auxquels des études rétrospectives ont

fait reconnaître tout ce qu'il y avait d'élégance, de goût et même de génie dans ces créations trop longtemps méconnues et méprisées de leurs devanciers.

Cette renaissance de l'ornementation des faîtes ne peut manquer de se produire, du moins pour ce qui regarde les édifices publics, si l'on a le bon esprit de laisser aux pays méridionaux leurs toitures aplatis, pour reprendre les combles aigus, ou en tiers-point, seuls appropriés au climat humide et destructeur que nous habitons.

Déjà une tendance à revenir aux anciennes décos-  
rations des combles s'est manifestée dans la con-  
struction du Palais des Beaux-Arts sur lequel on a  
fait courir une crête.

La chapelle du séminaire de Coutances vient éga-  
lement d'être surmontée d'une crête gothique.

Mais ce retour à un passé comme celui que nous dépeint Seyssel, l'historien de Louis XII, est-il possible, en ce qui concerne les habitations parti-

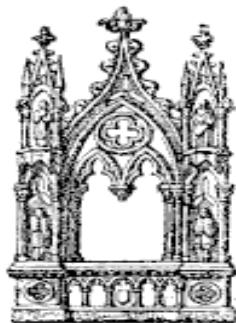
culières, dans l'état actuel de notre société? Nous en doutons.

Le temps où se construisaient ces nobles châteaux de nos campagnes, ces palais somptueux, ces hôtels grandioses de nos villes, que l'on démolit chaque jour, et que l'on remplace par des habitations bourgeois, souvent étriquées et mesquines, bien que chargées d'un vain luxe, ce temps, enfin, où les beaux-arts étaient dans toute leur splendeur, nous n'espérons plus le revoir.

Toutefois, si l'esprit d'intérêt personnel et de calcul qui dirige, à notre époque, la plupart de nos bâtisseurs, met obstacle à l'emploi de ces ornements dont nos pères usaient si libéralement à l'extérieur de leurs demeures, qu'il nous soit permis de faire des vœux pour que, du moins, nos vieux édifices soient rétablis avec leurs splendides décosrations, et de la manière dont ils avaient été conçus et exécutés.

C'est aux hommes qui, par l'autorité de leur

talent, peuvent imprimer à l'architecture une direction favorable à ses progrès, que nous nous adressons en cette occurence. Nous espérons qu'ils répondront à notre appel.





## APPENDICE.

---

### DES DÉCORATIONS OBTENUES AVEC L'ESSENTE OU AVEC L'ARDOISE.

Ceux qui se sont occupés des arts au moyen-âge, ont pu croire qu'ils n'avaient, dans leurs recherches, rien omis de ce qui constitue la décoration des diverses parties des édifices, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Ils ont tout passé en revue, tout, depuis les pavés faïencés, clair-semés dans nos vieilles de-

meures <sup>1</sup>, et les imbrications ornant les murailles dont Rouen n'offre plus, que nous sachions, qu'un seul exemple <sup>2</sup>, jusqu'aux splendides toitures en tuiles vernissées, de diverses couleurs,

---

<sup>1</sup> Nous croyons devoir consigner ici, pour la rareté du fait, que, dans le chœur de la grande et belle église de Saint-Pierre-sur-Dives (Calvados), nous avons vu plusieurs compartiments offrant une collection assez nombreuse et fort curieuse de très-anciens pavés faïencés du douzième ou du treizième siècle, peut-être antérieurs.

Une des chapelles de la même église offre aussi quelques restes précieux et variés d'autres pavés émaillés, d'une fabrication plus moderne, des quinzième et seizième siècles, où brille principalement la belle couleur bleue, imitation du *lapis lazuli*.

<sup>2</sup> Maison, rue Beauvoisine, n° 40, au coin de la rue Coupe-Gorge.

La maison de bois du quinzième siècle, faisant l'angle des rues Saint-Denis et Saint-Denis-du-Mont, a vu disparaître, sous le plâtre et la peinture, ses imbrications. Rouen, avec la facilité qu'ont eu ses habitants de remplir les intervalles des solives de plâtras enduits de plâtre, dut posséder peu de maisons à imbrications.

Les imbrications deviennent rares dans toutes les villes de notre ancienne province, c'est pourquoi nous citerons quelques-unes de celles qui sont à notre connaissance.

A l'Aigle, il existe une maison, près de la rue de la Poste, dont l'étage est en encorbellement et qui porte les signes de l'époque de la Renaissance. Cette maison est ornée d'imbrications.

A Orbec, nous avons remarqué, entre autres maisons, celle qui est située rue de Geôle, dont les membrures sont remplies par des briques minces ou tuileaux, posées de façon à former nombre de combinaisons.

Nous avons remarqué avec encore plus d'intérêt à Rugles, une pe-

formant échiquier ou autres dessins, qu'aujourd'hui l'on trouverait peut-être difficilement ailleurs que sur l'église de Mantes et sur la cathédrale de Sens <sup>3</sup>.

Un ouvrage <sup>4</sup> tout-à-fait spécial, publié en an-

---

tite maison sur la route de l'Aigle, dont les imbrications sont extrêmement curieuses et très-variées.

A Verneuil, apparaissent encore, sur quelques maisons, des imbrications. On en voit à la maison située rue des Maronniers, n° 38, à l'intérieur de la cour.

Mais ce qui nous a le plus frappé pour ce genre de décos, appartient à la maison que nous avons déjà eu occasion de citer, située encore à Verneuil, rue Notre-Dame, côté de la rue du Pont-aux-Chèvres. La muraille se compose de carrés de pierre de taille et de carrés de tuileaux, disposés en échiquier. A côté d'un carré de pierre, ainsi qu'au-dessus et au-dessous, se voit un carré de tuileaux, rangés et combinés de manière à offrir les figures les plus variées et les plus curieuses.

Nous profiterons de l'occasion pour parler d'une autre belle maison de la fin du quinzième siècle, dans la même ville, rue de la Madeleine, à l'encoignure de la rue du Canon. Ses murailles offrent alternativement des échiquiers de pierre et de brique et de pierre et de silex noir taillé.

<sup>3</sup> La couverture de l'ancien hôtel des Monnaies de Troyes, bâti vers le milieu du dix-septième siècle, offre encore un assemblage curieux de tuiles vernissées, rouges, jaunes, violettes et vertes, en forme d'écaillles de poisson.

<sup>4</sup> *A series of ornamental timber Gables.* par A Pugin, London, 1831, in-4°.

glais , traite des *pignons des maisons* et en donne les nombreuses variétés dans des dessins lithographiés. L'auteur a pris ses modèles , non seulement en Angleterre , mais encore en France et surtout à Abbeville ( Somme ).

Cependant , un mode curieux de décoration est échappé à ce dernier venu comme à ses devanciers , et , sans un heureux hasard qui nous a mis sur la voie , il nous serait échappé à nous-même , qui nous persuadions être , enfin , arrivé au terme de nos investigations.

Ce mode consiste dans l'emploi , au quinzième siècle et au seizième , de l'*essente* ou de l'ardoise ingénieusement taillée et découpée , pour couvrir les parois extérieures des maisons de bois , ainsi que les tympans de leurs pignons et même les toitures.

On appelle *essentes* , de petites planches , plus longues que larges , que l'on cloue les unes au-dessus des autres , comme on le fait des ardoises , pour

revêtir les pans de bois et les clochers dans la campagne. On s'en sert encore pour couvrir les moulins à vent et quelques maisons dans la Basse-Normandie, parce qu'elles offrent plus de résistance que l'ardoise à l'action impétueuse des vents.

A Rouen, plusieurs pans de bois sont encore revêtus d'essente (bien délabrée, il est vrai), soit en plein, ce qui est très-rare, soit sur leurs membrures seulement, le plâtre d'entre les colombages restant à nu.

Voyez la maison du quinzième siècle, rue Marmainville, n°s 442-444<sup>1</sup>, remarquable par sa construction et par son reste d'épi (*pl. 4<sup>re</sup>, fig. 2<sup>e</sup>*); la maison, aussi du quinzième siècle et à étages surplombés, faisant partie de l'hôtel du Bourgtheroulde, rue du Petit-Enfer ou place Saint-Eloi, en face de la rue de ce nom.

---

<sup>1</sup> Nous possédons deux médaillons qui meublaient les vitrages de cette maison. Sur l'un, on voit la vierge assise dans une *chaise* (fauteuil de bois) portant l'enfant Jésus; sur l'autre est Jésus crucifié. Ces peintures sur verre nous paraissent avoir été exécutées au temps de Louis XII, peut-être au temps de Charles VIII.

Voyez encore les maisons rue des Verriers, à l'angle de la rue de la Maréquerie; place de la Pucelle-d'Orléans, n° 9<sup>1</sup>; rue Ecuyère, aux encoignures des rues du Petit-Puits et de la Grand'Rue, et, ailleurs, aux pignons latéraux principalement, attendu que les façades sur la rue, ainsi revêtues, ne pouvant être réparées par suite de la défense de l'autorité municipale, ont perdu en grande partie leur essente.

Quand on a voulu faire entrer l'essente, tout à la fois comme moyen de conservation de la charpente et comme décoration, on l'a taillée en dents de scie, en écailles de poisson, et on l'a assemblée de manière à composer des frises (emploi le plus ordinaire), ou de petits motifs d'ornement tels que losanges, rosaces, etc., d'une façon assez spirituelle, sur les différentes parties de la charpente.

---

<sup>1</sup> Cet article était à peine écrit que des ouvriers enlevaient l'essente de cette maison, pour couvrir la façade entière d'une couche de peinture.

La maison du quinzième siècle, n° 28, rue des Prêtresses <sup>1</sup>, qui va bientôt disparaître pour cause du percement et de l'alignement de la rue Royale, nous en offre un exemple pour ainsi dire unique, car la maison du même temps, et à pignon, rue des Fossés-Louis VIII, n° 74, est moins intéressante sous ce rapport, et celle qui est située à l'angle du quai et de la rue de la Petite-Chaussée, au faubourg Saint-Sever, n'a qu'une frise en dents de scie pour ornementation de son essente.

L'essente, proprement dite (planchettes de bois), paraît avoir été abandonnée à Rouen dans le dix-septième siècle pour l'ardoise qui s'employait simultanément avec elle.

Aussi, reste-t-il aujourd'hui dans cette ville

---

<sup>1</sup> Cette maison, dont les étages sont établis en saillie, se fait remarquer, en outre, par sa porte de moyenne grandeur, porte bâtarde, comme nous disons aujourd'hui, dont les panneaux supérieurs sont sculptés de motifs gothiques, et qui est munie de son heurtoir, formé d'une poignée faite d'une branche de fer carrée et tordue dans laquelle un anneau est passé; cet anneau, étant glissé rapidement sur les earnes de la poignée, produit un bruit criard.

beaucoup plus de maisons revêtues en totalité ou en partie d'ardoises que d'essentes.

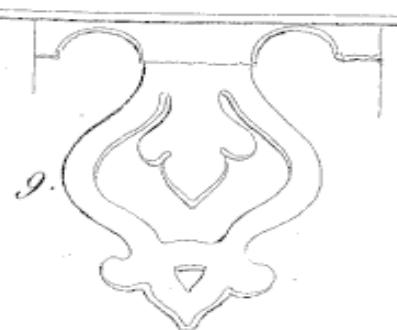
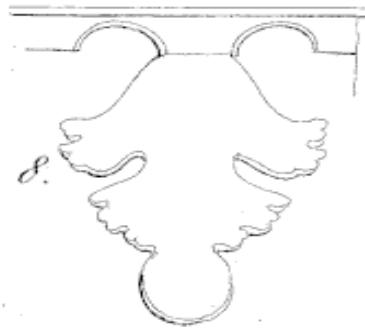
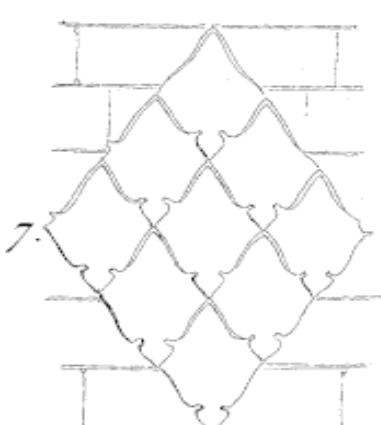
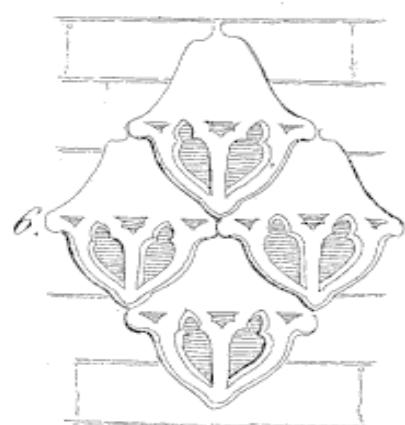
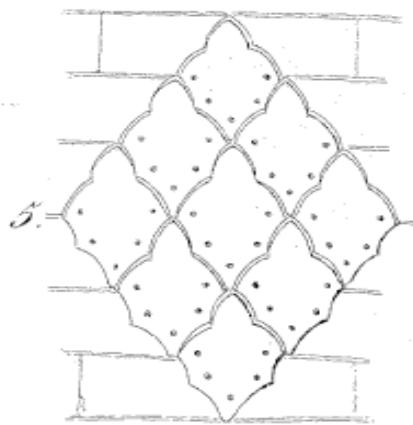
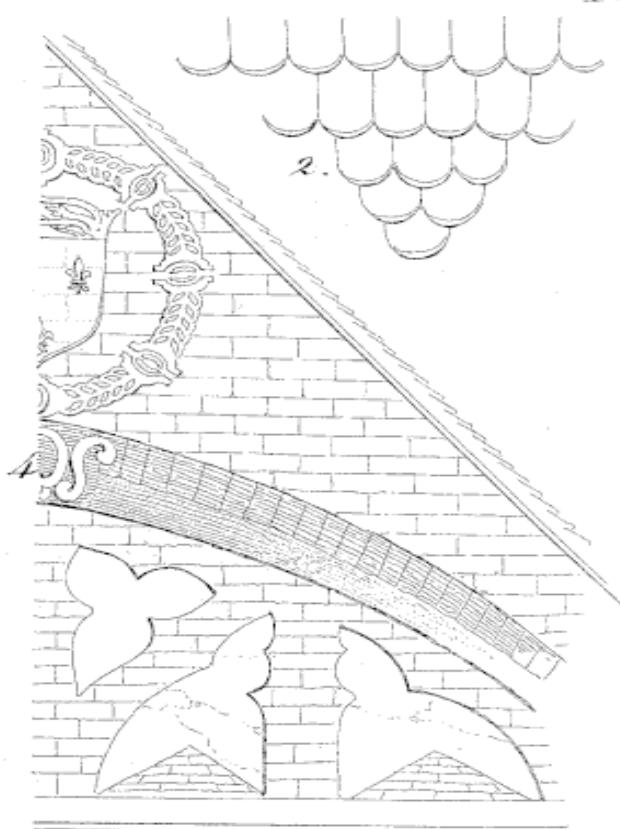
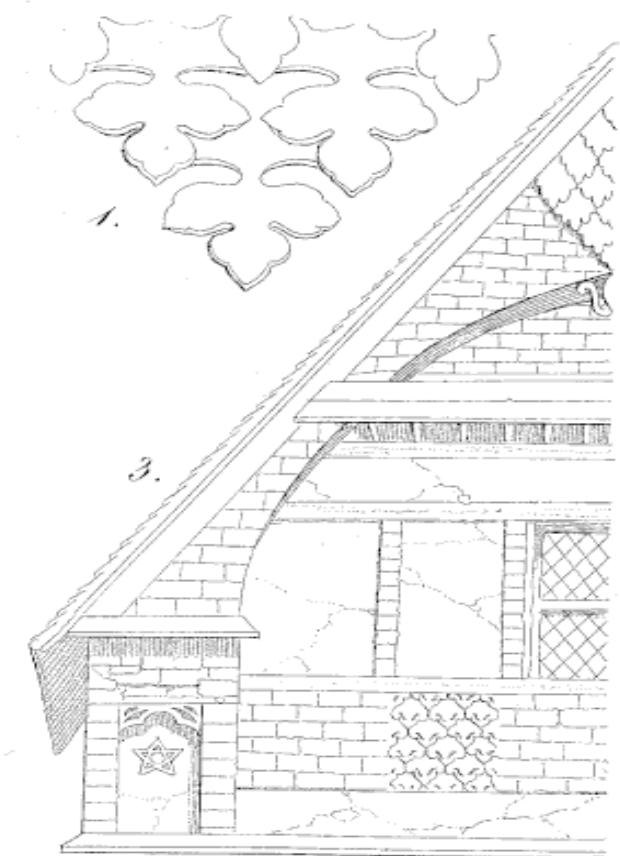
Les ardoises disparaîtront de même promptement, avec l'aide des ordonnances de police concernant la voirie, et aussi grâce à la propension naturelle des propriétaires à couvrir aujourd'hui leurs façades de plâtre, ou au moins de peinture, pour les habiller à la moderne.

Ces ardoises, de même que l'essente, couvrent les pans de bois en entier ou seulement leurs membrures, en laissant les intervalles plâtrés à découvert.

Ce système d'abriter le bois se combinait, aux quinzième et seizième siècles, avec les idées de décoration régnant à ces époques, ainsi qu'on le voit à la maison du quinzième siècle, à étages faisant saillie les uns sur les autres, rue de l'Epicerie, n° 14.

L'essentage est fait en plein. Sous le pignon,





Salles Cognac 1845.

comme sur les trumeaux, sont disposés, en forme de rosaces et de losanges, des groupes d'ardoises découpées de diverses façons à leurs bords ou même à leur surface qui est à jour (*pl. 8<sup>e</sup>, fig 6<sup>e</sup>*) ; et puis, des frises en dents de scie courent sur les ressauts. Trois niches avec supports et dais gothiques, occupées par une Vierge accompagnée de deux anges jouant de la harpe, complètent l'ensemble de cette intéressante façade.

La maison rue Eau-de-Robec, n° 485, à l'angle de la rue du Ruissel, est surtout remarquable pour son poteau cornier revêtu d'ardoises découpées en feuilles de chêne, sur lequel se voit aussi, de chaque côté, un écu en ardoises (*pl. 7<sup>e</sup>, fig. 4<sup>e</sup>*). Cet écu était, sans doute, blazonné en peintures ou de toute autre façon.

Les maisons situées Grand'Rue, n° 88, au coin de la rue du Tambour (*pl. 7<sup>e</sup>, fig. 5<sup>e</sup>*) ; rue du Bac, n° 66 ; rue du Ruissel, n° 54, en face de la rue Neuve, offrent des poteaux corniers décorés d'une manière analogue ; la première porte, de plus, un

écusson en ardoises, sur lequel il n'y a aucun sujet, mais qui a dû, comme celui dont nous venons de parler, être chargé d'armoires.

L'ancienne ornementation d'ardoises a généralement disparu, ayant été remplacée par des ardoises ordinaires.

Cependant, quelques maisons laissent apercevoir encore quelques traces de leur décoration primitive.

Telle est la maison du quinzième siècle, rue des Carmes, n° 404-406, attenant à la fontaine de la Crosse, et laquelle portait autrefois pour enseigne une crosse d'évêque; telles sont les maisons place de la Cathédrale, n°s 11-13-15 (*pl. 8<sup>e</sup>, fig. 4<sup>re</sup>*); rue Grand-Pont, n°s 54-56 (*pl. 8<sup>e</sup>, fig. 5<sup>e</sup>*); même rue, n° 66 (*pl. 8<sup>e</sup>, fig. 7<sup>e</sup>*); rue du Bac, n°s 6-8; même rue, n° 66, à l'encoignure de la rue des Fourchettes; rue de la Vicomté, n° 30, sur la muraille au sud, qui regarde l'ancien cimetière de la paroisse Saint-Vincent.

Ce sont, sur l'étendue des façades, des motifs fréquemment disposés en losanges, en rosaces, en trèfles, en étoiles, et offrant des réunions d'ardoises taillées, découpées en feuilles de chêne et autres ; en écailles de poisson, en compartiments gothiques évidés à jour, posés sur le plein de la muraille, ou placés en contre-bas des pièces d'appui faisant saillie. Les poteaux corniers sont couverts de feuilles de chêne d'ardoises ; on y voit aussi des écussons en ardoises.

Mais les habitations qui nous ont le plus particulièrement frappé pour ces sortes de décosrations, sont celles, toujours du quinzième siècle, les étages faisant encorbellement les uns sur les autres, qui sont situées rue du Bac, n° 10, en face de la rue de la Savonnerie<sup>1</sup> (*pl. 8<sup>e</sup>, fig. 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> et pl. 7<sup>e</sup>, fig. 3<sup>e</sup>*), et Grand'Rue, ou rue de la Grosse-

---

<sup>1</sup> L'ornementation en ardoises s'curieuse de la façade de cette maison que nous avions fort heureusement fait relever à la fin de l'année 1844, a disparu en juin 1845, par le désir qu'avait le propriétaire de rajeunir sa demeure. Toutefois, il a laissé subsister, et il faut lui en savoir quelque gré, l'ornement placé sur le côté de la maison qui ait face à la Cathédrale.

Il nous a rapporté que les ardoises qu'il a fait supprimer étaient,

**Horloge**, n°s 139-144, en face de la rue Saint-Jean, (pl. 8<sup>e</sup>, fig. 4<sup>e</sup>), dont les pignons sont ornés avec une recherche singulière.

On en jugera par les dessins relevés de dessus ces maisons, que nous donnons sur nos *planches* 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup>, auxquels nous joignons les curieux motifs que nous avons déjà indiqués.

On verra que le pignon de la maison de la Grand'Rue, n°s 139-144, offre les armes de France aux trois fleurs de lis, entourées du cordon de l'ordre de Saint-Michel, alors récemment créé par Louis XI ; et que, sous le bandeau de l'arc ogive, se dessinent des espèces de trèfles en plâtre dont nous trouvons une reproduction à la maison du quinzième siècle, rue des Maillots, n° 17, en face de la rue du Sacre.

Ces trèfles ont été formés en fixant l'ardoise de manière à laisser à nu le plâtre du colombage.

---

comme on les employait toujours, dans ces temps éloignés, fort épais-ses, et qu'elles étaient en quelque sorte calcinées et tombant en poussière par vétusté,

La maison de la Grand'Rue, n° 75, en face de la rue Thouret, offre, sous l'angle de son pignon, un losange formé d'ardoises découpées ; en contre-bas de l'arc ogive de ce même pignon, on voit un élégant ornement à jour composé d'un ovale accompagné de deux SS renversés (*voy. planche 7<sup>e</sup>, fig. 6<sup>e</sup>*).

Enfin, une autre maison, place de la Basse-Vieille-Tour, n° 14, est décorée d'une frise à jour d'ardoises découpées, aussi en contre bas, dont les motifs se voient *planche 8<sup>e</sup>, fig. 8, 9 et 10*.

Nous n'avons parlé jusqu'ici que de ce qui existe à Rouen ; cependant ce genre de décoration était établi partout où l'essente et l'ardoise étaient employées.

Ainsi, à Caudebec-en-Caux, nous avons remarqué, sur une vieille façade, de l'ardoise découpée en dents de scie, en feuilles de végétaux et en étoiles.

A Lisieux, il existe encore plusieurs maisons

essentées en bois et en plein, entre autres une maison, rue Pont-Martin, à l'encoignure de la rue aux Fèvres, et une autre rue au Char. Les essentes forment divers motifs d'ornement avec découpures.

A Falaise, on remarque de même, dans la Grand'Rue, une maison assez importante du quinzième siècle, à trois étages faisant saillie les uns sur les autres. L'essente, couvrant en totalité la façade, offre des échancrures imitant des feuillages, pareillement à ce qui semble s'être pratiqué plus souvent avec l'ardoise.

On peut citer encore à Verneuil, pour son essente, la maison portant le n° 4<sup>er</sup>, rue St-Pierre.

Des pans de bois de construction moderne offrent aussi, dans quelques localités de la Normandie, des ardoises découpées en dents de scie, ou rangées de façon à produire un dessin quelconque, mais toujours fort simple.

Il est à observer que l'on ne rencontre guère les décosrations d'ardoises que dans la Normandie et

aussi dans l'Anjou, pays d'où se tire l'ardoise. Cependant à Troyes, ville, comme Ronen, presqu'entièrement bâtie en pans de bois, on voyait autrefois beaucoup de murailles essentées en ardoises. Il n'en existe plus aujourd'hui qu'un très petit nombre, à cause de l'usage généralement établi de peindre, de matifader ou de plâtrer les parois intérieures et extérieures des maisons.

Nous n'avons rencontré dans cette ville que deux ou trois façades dont l'ardoise présentait quelque décoration; encore était-ce une simple découpure en écaille de poisson.

Nous connaissons peu de toitures historiées avec l'ardoise, car nous ne voulons pas parler des frises en dents de scie, que les couvreurs font courir assez souvent encore au-dessous des faîtages; cependant nous pouvons citer le dôme du campanille de la galerie du Louvre, côté de la rivière, dont les ardoises, diversement découpées et disposées, présentent des dessins assez curieux.

Nous ajouterons, de suite, que l'on voit au som-

met de la couverture aiguë d'une des tours du palais de Louis IX ( Palais de Justice de Paris ) des ardoises en écailles de poisson.

On voit ailleurs des exemples de cet emploi de l'ardoise sur les combles , mais ils sont rares.

Au sujet de l'ardoise , nous révélerons un fait que peu de personnes connaissent. C'est qu'au château de Chambord , les parois extérieures des lucarnes et des cheminées offrent, par incrustement, des pierres d'ardoise découpées en différentes façons.

Nous tenons de notre confrère M. Deville , que , d'après un titre appartenant à la province d'Anjou , titre qui est passé sous ses yeux , l'ardoise était , dans la seconde moitié du quatorzième siècle , employée à la couverture des maisons .

On sait que la pierre d'ardoise se rencontre partout dans ce pays , et même que beaucoup de maisons en sont bâties .

Au quinzième siècle , l'emploi de l'ardoise sur

les toitures paraît avoir été très restreint. A Rouen, toutes les maisons de cette époque étaient couvertes en tuile; elles le sont encore aujourd'hui.

Alors l'ardoise, historiée ou non, n'était guère employée qu'aux façades pour les garantir des injures du temps, tandis que la tuile presque seule abritait les combles.

C'est de ce dont on peut se convaincre aisément si l'on porte ses regards sur les maisons que nous avons précédemment citées sous le rapport de leurs décosrations d'ardoises.

Trois de ces maisons sembleraient contredire notre remarque. Ce sont celles qui sont situées rue du Bac, n° 66, à l'angle de la rue des Fourchettes; rue de l'Epicerie, n° 14; Grand'Rue ou rue de la Grosse-Horloge, n°s 439-441, en face de la rue Saint-Jean.

Mais on peut reconnaître aussitôt que la terre cuite a tout récemment fait place à sa rivale, la pierre chisteuse, qui aujourd'hui est seule em-

ployée dans nos villes comme elle l'est fort souvent dans nos campagnes de la Haute-Normandie, même aux bâtiments les plus vulgaires.

Beaucoup d'églises paroissiales, bâties dans la seconde moitié du quinzième siècle, et qui ont été supprimées en 1791, étaient également couvertes en tuile, comme on peut encore le reconnaître sur plusieurs de ces anciennes églises encore debout et servant de magasins; telles que Saint-Cande-le-Jeune, Saint-Pierre-du-Châtel, Saint-André-de-la-Ville, Saint-André-hors-la-Ville, Sainte-Marie-la-Petite, Saint-Pierre-l'Honoré, récemment démolie, Saint-Vigor, Sainte-Croix-des-Pelletiers, la Chapelle collégiale du Saint-Sépulcre ou de Saint-Georges, l'église des religieux Augustins, etc. Ajoutons à cette liste l'église de Saint-Nicaise pour la nef, un côté du croisillon nord de l'église de Saint-Ouen, les Chapelles du pourtour du chœur de la Cathédrale, le croisillon sud de l'église de Saint-Vincent, Saint-Gervais, etc.

Les Halles, excepté la Halle neuve, construite

dans le siècle dernier, étaient, il y a quinze ans, couvertes en tuile.

Mais, à partir du règne de Louis XII, l'usage de l'ardoise se répandit peu à peu, et dès lors on l'employa sur les principaux édifices en feuilles épaisses.

L'église de l'ancien couvent supprimé des Carmélites de Rouen, bâtie sous Louis XIII, et démolie il y a environ trente-huit ans, avait conservé sa couverture en ardoise primitive demeurée intacte.

Néanmoins, à part un petit nombre de maisons, la tuile a servi aux toitures jusque vers le commencement du dix-huitième siècle, époque à laquelle l'ardoise a remplacé définitivement la tuile.

Quels que minutieux que soient tous ces détails, nous n'avons pas hésité, dans notre zèle d'amateur, et pour faire occuper une place dans l'histoire de l'art à ces curieuses raretés, de les offrir

au public des artistes et des archéologues qui nous saura sans doute gré de notre entreprise, malgré la sécheresse inséparable de ces sortes de matières, donnant peu ou point d'aliment à l'activité de l'esprit et aux rêves de l'imagination.

Notre tâche est terminée, et nous en éprouvons une véritable satisfaction.

Ce labeur, dans les circonstances où nous nous trouvions, privé de guide et de tout secours, a été pour nous difficile, rude, ingrat. Nous l'avons néanmoins poursuivi opiniâtrément jusqu'à la fin.

C'est au hasard, avons-nous dit, que nous devons la première idée de cet *Essai*. Nous sommes arrivé encore à temps pour l'entreprendre avec succès : quelques années, quelques instants de plus, il était trop tard, et une grande partie des matériaux que nous avons employés nous échappait.

En effet, ces restes mutilés d'habitations, qui

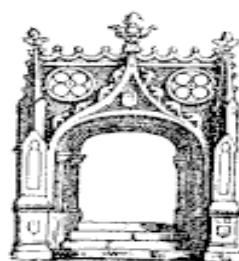
ont vu plusieurs siècles, vont tomber tout-à-l'heure non pas encore sous la fau du temps, mais sous la hache des hommes, et le souvenir en serait à jamais perdu, s'il n'était retenu et conservé par le moyen du dessin et de la gravure.

Maintenant, si, reportant votre pensée sur une grande ville du moyen-âge, sur Rouen, par exemple, à l'époque de François I<sup>er</sup>; si, vous reconstituez l'ensemble d'une maison comme celles que nous avons passées en revue dans cet écrit; d'un hôtel, comme celui du Bourgtheroulde ou de l'Abbatiale de Saint Ouen; d'un palais, comme celui de l'archevêque de Rouen; d'un prétoire, comme celui du Parlement de Normandie;

Si vous vous représentez leurs murailles chargées de bas-reliefs, de statues; leurs hauts combles décorés d'amortissements aux formes variées et resplendissants de peintures et de dorures; leurs tourelles pointues, portant jusqu'à la nue pinacles en pierre ou en plomb couronnés de girouettes dorées et peintes, ou de gerbes ou de statues; l'or et l'azur

brillant partout, partout la dorure, sur les murailles sculptées, sur les toits, sur les faîtes, sur les dentelles des combles ;

Si vous agrandissez ce merveilleux tableau de l'immense réunion de trente-six églises paroissiales et de quarante couvents avec leurs pyramides et leurs clochers, au milieu desquels surgissent les masses imposantes de la Cathédrale et de la basilique de Saint-Ouen, avec leurs hautes tours et leurs innombrables détails, votre imagination, étonnée, transportée d'admiration, trouvera bien froides, bien stériles nos rues tirées au cordeau et bâties de blanches maisons, dont l'insignifiance ou le mauvais goût n'appelleront sur elles ni les émotions du poète, ni les élucubrations du savant, ni la curiosité de l'antiquaire à venir.



# TABLE DES MATIÈRES.

---

## CRÈTES, GIROUETTES, ÉPIS, DÉCORATIONS SUR LE PLOMB, DÉCORATIONS SUR L'ARDOISE.

---

### CRÈTES.

	Pages.
Abbeville. — Sur l'église Saint-Vulfran. — Du 15 <sup>e</sup> au 16 <sup>e</sup> siècle.	13
Sur une maison rue Chasse-Rats. — 17 <sup>e</sup> siècle.	12
Amiens. — Sur la Cathédrale.	13
Blangy. — Sur le clocher de l'église. — Du 15 <sup>e</sup> au 16 <sup>e</sup> siècle.	9
Bruges ( Belgique ). — Sur une maison datée de 1608. — 17 <sup>e</sup> siècle.	12
Clermont ( Puy-de-Dôme ). — Sur l'église Notre-Dame-du-Port. — <i>Crête en pierre.</i> — 11 <sup>e</sup> siècle.	14
Cologne. — Sur la Cathédrale.	13
Conches ( Eure ). — Sur l'église. — Renaissance.	13
Delft ( Hollande ). — Sur une maison.	14
Issoire ( Puy-de-Dôme ). — Sur l'église. — <i>Crête en pierre.</i> — 11 <sup>e</sup> siècle.	14

	Pages.
Meillant (Cher). — Sur le château de ce nom. — ( <i>Pl. 2<sup>e</sup>, fig. 3<sup>e</sup></i> )	12
— Du 15 <sup>e</sup> au 16 <sup>e</sup> siècle.	12
Noyon. — Sur la Cathédrale.	13
Rheims. — Sur la Cathédrale.	13
Rouen. — Cathédrale, sur la tour Saint-Romain. — ( <i>Pl. 3<sup>e</sup>, fig. 3<sup>e</sup></i> ). — Du 15 <sup>e</sup> au 16 <sup>e</sup> siècle.	9
Rue Bourg-l'Abbé, maison à l'angle de la rue Royale, n <sup>o</sup> 37. — ( <i>Pl. 3<sup>e</sup>, fig. 1<sup>re</sup></i> ). — Du 15 <sup>e</sup> au 16 <sup>e</sup> siècle.	8
Palais abbatial de Saint-Ouen. — <i>Démoli</i> . — ( <i>Pl. 2<sup>e</sup>, fig. 1<sup>re</sup></i> ) — Du 15 <sup>e</sup> au 16 <sup>e</sup> siècle.	7
Palais-de-Justice. ( <i>Pl. 3<sup>e</sup>, fig. 4<sup>e</sup></i> ), — Du 15 <sup>e</sup> au 16 <sup>e</sup> siècle.	9
Eglise Saint-Vincent. — <i>Crête supprimée</i> . — ( <i>Pl. 2<sup>e</sup>, fig. 2<sup>e</sup></i> ). — Renaissance.	11
Cour de l'Albane, près de la Cathédrale. ( <i>Pl. 3<sup>e</sup>, fig. 2<sup>e</sup></i> ). — 16 <sup>e</sup> siècle.	9
Tours. — Sur une ancienne maison à comble aigu.	13

GIBOUETTES ET ÉPIS.

	Pages.
Brignon. — Château de ce nom. — <i>Girouette</i> . — 17 <sup>e</sup> siècle.	xv
Caen. — Rue du Moulin. — <i>Epis</i> du 16 <sup>e</sup> siècle.	xii
Caudebec. — Rue de la Boucherie. — <i>Amortissement à un pignon</i> du 13 <sup>e</sup> siècle.	iii
Dieppedalle, près de Rouen. — <i>Figurines en plomb</i> . — 16 <sup>e</sup> siècle.	27
Dijon. — Sur l'Hôtel de Mimeure. — <i>Girouettes</i> .	xii
Sur l'Hôtel-Chambellan. — <i>Epi</i> .	xii
Sur l'Hospice de la Chartreuse. — <i>Girouettes</i> .	xii
Dôle (Jura). — <i>Girouettes</i> .	xvi
Epernay. — <i>Trois girouettes</i> .	xv
Eu. — Sur le château. — <i>Epis</i> du 16 <sup>e</sup> siècle.	xii
Sur le château. — <i>Epis</i> du 17 <sup>e</sup> siècle.	xii
Evreux. — Sur la Cathédrale. — <i>Epi</i> du 15 <sup>e</sup> siècle.	19
Falaise. — Sur l'église de la Trinité. — <i>Statuelles en plomb</i> . — 16 <sup>e</sup> siècle.	29
Fécamp, ci-devant abbaye. — <i>Epi</i> du règne de Louis XV. — 17 <sup>e</sup> siècle.	35
Gien. — Sur le château. — <i>Epis</i> du règne de Louis XII. — Renaissance.	xii
Grange-le Roi (la) (Seine-et-Marne). — <i>Girouettes</i> du 16 <sup>e</sup> siècle.	xvi
Gray (Haute-Saône). — <i>Girouettes</i> .	xvi
Kéroel ou Kérouel (château de ce nom), en Bretagne. — <i>Epis et girouettes</i> . — 17 <sup>e</sup> siècle.	xv
L'Aigle. — Sur l'église principale. — <i>Deux statues et un aigle</i> . — <i>Epis</i> . — 16 <sup>e</sup> siècle.	29
Landernau. — Sur l'Hôpital. — <i>Epis</i> . — 17 <sup>e</sup> siècle.	xv
Lisieux. — Maison rue aux Fèvres. — <i>Un épi</i> du 15 <sup>e</sup> au 16 <sup>e</sup> siècle.	xiii
Mans (le). — Près de la Cathédrale. — <i>Epi</i> .	xiii
Mertainville-sur-Ry. — Sur le château. — (Pl. 4 <sup>e</sup> , fig. 1 <sup>re</sup> ). — <i>Epis</i> du 15 <sup>e</sup> siècle.	20
Orbec (Calvados). — Sur l'Hospice. — <i>Epi</i> du 15 <sup>e</sup> siècle.	19
Paris. — Cul-de-sac des Bourdonnais. — <i>Epi</i> du 15 <sup>e</sup> siècle.	20

	Pages.
Paris. — Place Royale. — <i>Epis</i> du règne de Louis XIII. — 17 <sup>e</sup> siècle.	xiii
Préfecture de police, <i>Epis</i> du règne de Louis XIII. — 17 <sup>e</sup> siècle.	xiii
Quimper-Corantin. — <i>Epis</i> .	xv
Rheims. — Sur l'Hôtel-de-Ville. — <i>Epis</i> .	xiii
Sur la Cathédrale. — <i>Un ange</i> .	28
Rouen. — Rue de la Grosse-Horloge, n° 23. — <i>Epi</i> ( <i>pl. 1<sup>re</sup>, fig. 1<sup>re</sup></i> ). — 15 <sup>e</sup> siècle.	18
Rue Martainville, n° 112-114. — <i>Epi</i> ( <i>pl. 1<sup>re</sup>, fig. 2<sup>e</sup></i> ). — 15 <sup>e</sup> siècle.	18
Rue Saint-Romain, sur l'Archevêché. — <i>Epi</i> ( <i>pl. 5<sup>e</sup>, fig. 1<sup>re</sup></i> ). — 15 <sup>e</sup> siècle.	20
Place de la Pucelle d'Orléans, n° 5, hôtel du Bourg-theroude. — <i>Epi</i> ( <i>pl. 1<sup>re</sup>, fig. 3<sup>e</sup></i> ). — Fin du 15 <sup>e</sup> siècle.	21
Rue Bouvreuil, n° 17. — <i>Girouette</i> . — Fin du 15 <sup>e</sup> siècle.	21
Rue du Bac, n° 40. — <i>Figurines en plomb</i> . — 16 <sup>e</sup> siècle.	27
Rue Herbière, n° 11. — <i>Figurine en plomb</i> . — Règne de Louis XIII.	27
Place du Vieux-Marché et rue du Vieux-Palais. — <i>Figurine en plomb</i> . — Règne de Louis XIII.	27
Rue de la Cigogne, n° 12, 14 et 16. — <i>Une Cigogne</i> .	31
Cathédrale, sur la chapelle de la Vierge. — <i>Statue</i> , <i>Epi</i> ( <i>pl. 5<sup>e</sup>, fig. 2<sup>e</sup></i> ). — Renaissance.	28
Cathédrale. — <i>Autres Epis</i> , — Renaissance.	29
Rue Herbière, n° 6. — <i>Girouettes</i> ( <i>pl. 4<sup>e</sup>, fig. 2<sup>e</sup></i> ). — Renaissance.	30
Rue de l'Hôpital, n° 1 <sup>re</sup> . — <i>Epi</i> ( <i>pl. 4<sup>e</sup>, fig. 3<sup>e</sup></i> ). — Renaissance.	30
Rue Damiette, n° 30. — <i>Epis</i> . — Renaissance.	30
Rue des Charrettes, n° 100-102. — <i>Epis</i> ( <i>pl. 4<sup>e</sup>, fig. 4<sup>e</sup></i> ), date de 1587. — Renaissance.	30
Rue du Coquet, n° 5. — <i>Epis</i> . — Renaissance.	30
Rue de l'Ecureuil, n° 14. — <i>Epis</i> . — Renaissance.	30

Rouen. — Rue de la Grosse-Horloge , n° 159. — <i>Epis.</i> — Renaissance.	30
Rue Bouvreuil , nos 24-26. — <i>Epis</i> (pl. 5 <sup>e</sup> , fig. 4 <sup>e</sup> ). — Fin de la renaissance.	30 32
Rue du Renard , n° 59. — <i>Epis.</i> — Fin de la renaissance.	32
Rue des Carmes , nos 66 à 77. — <i>Epis</i> (pl. 6 <sup>e</sup> , fig. 1 <sup>re</sup> ). — Règne de Henri IV.	31
Grand'Rue ou rue de la Grosse-Horloge , nos 101-103. — <i>Epis</i> , date de 1601. — Règne de Henri IV.	31
Rue Saint-Hilaire , n° 130. — <i>Epis.</i> — Règne de Henri IV.	32
Rue Cauchoise , n° 47. — <i>Epis</i> (pl. 6 <sup>e</sup> , fig. 2 <sup>e</sup> ), date de 1631. — Règne de Louis XIII.	32
Rue des Charrettes , n° 83. — <i>Epis</i> (pl. 6 <sup>e</sup> , fig. 3 <sup>e</sup> ), date de 1640. — Règne de Louis XIII.	33
Rue Herbière , n° 17. — <i>Epis</i> (pl. 7 <sup>e</sup> , fig. 1 <sup>re</sup> ). — Règne de Louis XIII.	33
Rue de la Vicomté , n° 95. — <i>Epis</i> (pl. 6 <sup>e</sup> , fig. 4 <sup>e</sup> ), date de 1643. — Règne de Louis XIII.	34
Rue des Carmes , n° 15. — <i>Epis.</i> — Règne de Louis XIII.	33
Rue des Carmes , n° 80. — <i>Epis.</i> — Règne de Louis XIII.	33
Rue de la Grosse-Horloge , n° 115. — <i>Epis</i> (pl. 5 <sup>e</sup> , fig. 3 <sup>e</sup> ). — Règne de Louis XIII.	33
Place de la Pucelle d'Orléans , n° 12. — <i>Epis.</i> — Règne de Louis XIII.	33
Rue Saint-Georges , n° 5 , 7. — <i>Epis.</i> — Règne de Louis XIII.	33
Rue Saint-Patrice , n° 36. — <i>Epis.</i> — Règne de Louis XIII.	33
Rue des Bons-Enfants , nos 41 , 43. — <i>Epis.</i> — 17 <sup>e</sup> siècle.	33
Rue Boutard , n° 21. — <i>Epis.</i> — 17 <sup>e</sup> siècle.	33
Rue des Cordeliers , n° 29. — <i>Epis.</i> — 17 <sup>e</sup> siècle.	33
Rue Ganterie , n° 104. — <i>Epis.</i> — 17 <sup>e</sup> siècle.	33
Rue aux Ours , n° 45. — <i>Epis.</i> — 17 <sup>e</sup> siècle.	33
Rue aux Ours , n° 69. — <i>Epis.</i> — 17 <sup>e</sup> siècle.	33

	Pages.
Rouen. — Rue des Vergetiers, n° 17. — <i>Epis.</i> — 17 <sup>e</sup> siècle.	33
Rue Saint-Antoine. — <i>Epis</i> (pl. 5 <sup>e</sup> , fig. 5 <sup>e</sup> ). — Règne de Louis XIV.	34
Rue de Socrate (autrefois Neuve-Saint-Lô). — <i>Epis</i> , date de 1663. — Règne de Louis XIV.	34
Rue des Fossés-Louis-VIII, n° 28. — <i>Epis</i> , date de 1666. — Règne de Louis XIV.	34
Champ-de-Mars. — <i>Epis</i> , date de 1674. — Règne de Louis XIV.	35
Rue du faubourg d'Eauplet, n° 63. — <i>Epis</i> (pl. 7 <sup>e</sup> , fig. 2 <sup>e</sup> ), date de 1680. — Règne de Louis XIV.	35
Rue Saint-Vincent, Presbytère. — <i>Epis</i> , date de 1752. — Règne de Louis XV.	36
Hôtel-de-Ville. — <i>Epis</i> . — Règne de Louis XV.	36
Rue du Renard, n° 61. — <i>Epis</i> . — Règne de Louis XV.	36
Quai du Mont-Riboudet, n° 44. — <i>Epis</i> . — Règne de Louis XV.	36
Toul. — Sur la Cathédrale. — <i>Un ange</i> .	28
Tréséol (château de ce nom). — <i>Girouette</i> de 1642. — 17 <sup>e</sup> siècle	xv
Troyes. — Sur l'Hôtel de Vauluisant. — <i>Girouettes</i> de la Renaissance.	xiii
Rue de la Monnaie. — <i>Girouette</i> de la Renaissance.	xiv
Val-Dieu, près de Mortagne (Orne). — Ancienne abbaye. — <i>Girouettes carrées</i> , avec armoiries du 17 <sup>e</sup> siècle.	16
Vaux-le-Praslin (château de ce nom). — <i>Girouettes</i> du 17 <sup>e</sup> siècle.	xvi
Verneuil. — Rue de la Madeleine. — <i>Epi</i> du 15 <sup>e</sup> siècle.	xiv
Sur l'église de la Madeleine. — <i>Epi</i> du 15 <sup>e</sup> siècle.	19
Rue du Pont-aux-Chèvres. — <i>Epi</i> de l'époque de Louis XII. — Renaissance.	22
Vitré. — Sur le château. — <i>Epis</i> .	xix

DÉCORATIONS PEINTES ET DORÉES SUR LE PLOMB OU TIRÉES  
DES DÉCOUPURES DU PLOMB.

	Pages.
Blois. — Sur le Château. — <i>Devises et chiffres peints et dorés.</i> — Renaissance.	40
Châlons-sur-Marne. — Sur l'église Notre-Dame. — <i>Chevrons peints et dorés.</i>	38
Sur l'église Notre-Dame. — <i>Un Saint-Sébastien et ornements divers.</i> — Renaissance.	40
Orléans. — Maison dite d'Agnès Sorel. — <i>Tuyau de gouttière rubanné d'or et d'azur.</i> — Renaissance.	32
Meillant (Cher). — Sur le château de ce nom. — <i>Armes partantes et chiffres peints et dorés, plombs découpés.</i> — (Pl. 2 <sup>e</sup> , fig. 3 <sup>e</sup> ). — Fin du 15 <sup>e</sup> siècle.	39
Rouen. — Rue Saint-Romain, tourelle de l'archevêché. — <i>Chevrons peints et dorés.</i> — 15 <sup>e</sup> siècle.	38
Rue de la Tuile, maison Caradas. — <i>Chevrons peints et dorés.</i> — 15 <sup>e</sup> siècle.	38
Place de la Pucelle d'Orléans, n <sup>o</sup> 5, hôtel du Bourgtheroulde. — <i>Chevrons peints et dorés.</i> — (Pl. 1 <sup>re</sup> , fig. 3 <sup>e</sup> ). — Fin du 15 <sup>e</sup> siècle.	38
Rue Bourg-l'Abbé, n <sup>o</sup> 37, maison. — <i>Chevrons peints et dorés.</i> — (Pl. 3 <sup>e</sup> , fig. 1 <sup>re</sup> ). — Du 15 <sup>e</sup> au 16 <sup>e</sup> siècle.	38
Cathédrale, clocher de Saint-Romain. — <i>Chevrons peints et dorés, dessins peints et dorés.</i> — (Pl. 3 <sup>e</sup> , fig. 3 <sup>e</sup> ). — Du 15 <sup>e</sup> au 16 <sup>e</sup> siècle.	38
Abbatiale de Saint-Ouen, sur sa crête. — <i>Dessins peints et dorés.</i> — (Pl. 2 <sup>e</sup> , fig. 1 <sup>re</sup> ). — Du 15 <sup>e</sup> au 16 <sup>e</sup> siècle.	39
Paroisse Saint-Vincent, sur sa crête. — <i>Dessins peints et dorés.</i> — (Pl. 2 <sup>e</sup> , fig. 2 <sup>e</sup> ). — Renaissance.	39

	Pages
Rouen. — Rue aux Ours, n° 87. — <i>Mascaron en plomb.</i> — Fin du 16 <sup>e</sup> siècle.	42
Rue Herbière, n° 17, maison. — <i>Dessins peints et dorés.</i> — (Pl. 7 <sup>e</sup> , fig. 1 <sup>re</sup> ). — 17 <sup>e</sup> siècle.	39
Rue du faubourg d'Eauplet, n° 63. — <i>Plombs découpés.</i> — (Pl. 7 <sup>e</sup> , fig. 2 <sup>e</sup> , date de 1680). — 17 <sup>e</sup> siècle.	41
Rue d'Elbeuf, n° 36. — <i>Plombs découpés.</i> — 17 <sup>e</sup> siècle.	41
Rue du Renard, n° 57 et 57 bis. — <i>Plombs découpés.</i> — 17 <sup>e</sup> siècle.	41
Vernon. — Près du château de Bizy, sur une tourelle. — <i>Chevrons peints et dorés.</i>	38
Versailles. — Château bâti sous Louis XIII. — <i>Plombs découpés.</i> — 17 <sup>e</sup> siècle.	41

— ÉPIS EN TERRE CUITE OU EN FAÏENCE. — TUILES FAITIÈRES.

Alençon. — <i>Epis.</i>	45
Bayeux. — <i>Epis.</i>	45
<i>Crêtes ou tuiles faitières.</i>	45
Cherbourg. — <i>Tuiles faitières gothiques.</i>	45
Coutances. — <i>Epis.</i>	45
Domfront. — Maison du juge-de-paix. — <i>Epis.</i>	45
Etampes. — <i>Tuile faitière trouvée.</i>	45
Falaise. — Rue Basse. — <i>Epis.</i>	45
Rouen. — Rue d'Elbeuf, n° 40. — <i>Colombe en faïence.</i> — 18 <sup>e</sup> siècle.	47
Rue du Faubourg-Saint-Sever, n° 101. — <i>Epis en faïence.</i> — 18 <sup>e</sup> siècle.	46
Rue Saint-Julien, n° 44. — <i>Epis en faïence.</i> — 18 <sup>e</sup> siècle.	46
Rue Tous-Vents, n° 2. — <i>Epis en faïence.</i>	46
Valognes. — <i>Tuiles faitières gothiques.</i>	45

## DÉCORATIONS OBTENUES AVEC L'ESSENTE OU AVEC L'ARDOISE.

	Pages.
Caudebec-en-Caux. — <i>Ardoise.</i>	76
Chambord. — <i>Pierres d'ardoises découpées.</i> — 16 <sup>e</sup> siècle.	70
Falaise. — Grande-Rue. — Maison remarquable par son <i>Essente.</i> — 15 <sup>e</sup> siècle.	68
Lisieux. — Rue Pont-Martin. — <i>Essente.</i>	68
Rue au Char. — <i>Essente.</i>	68
Paris. — Galerie du Louvre, côté de la rivière, sur le campanille. — <i>Ardoise.</i> — 16 <sup>e</sup> siècle.	69
Palais-de-Justice, sur une des tours. — <i>Ardoise.</i>	70
Rouen. — Rue du Bac, n <sup>o</sup> s 6-8. — <i>Ardoise.</i> — 15 <sup>e</sup> siècle.	64
Rue du Bac, n <sup>o</sup> 10. — <i>Ardoise.</i> — ( <i>Pl. 8<sup>e</sup></i> , <i>fig. 2<sup>e</sup></i> et <i>3<sup>e</sup></i> ). — 15 <sup>e</sup> siècle.	65
Rue du Bac, n <sup>o</sup> 66. — <i>Ardoise.</i> — 15 <sup>e</sup> siècle.	63
Place de la Basse-Vieille-Tour, n <sup>o</sup> 14. — <i>Ardoise.</i> — ( <i>Pl. 8<sup>e</sup></i> , <i>fig. 8<sup>e</sup></i> , <i>9<sup>e</sup></i> et <i>10<sup>e</sup></i> ). — 15 <sup>e</sup> siècle.	67
Rue des Carmes, n <sup>o</sup> s 104-106. — <i>Ardoise.</i> — 15 <sup>e</sup> siècle.	64
Place de la Cathédrale, n <sup>o</sup> s 11-13-15. — <i>Ardoise.</i> — ( <i>Pl. 8<sup>e</sup></i> <i>fig. 1<sup>e</sup></i> ). — 15 <sup>e</sup> siècle.	64
Rue Eau-de-Robec, n <sup>o</sup> 185. — <i>Ardoise.</i> — ( <i>P. 7<sup>e</sup></i> , <i>fig. 4<sup>e</sup></i> ). — 15 <sup>e</sup> siècle.	63
Rue de l'Epicerie, n <sup>o</sup> 14. — <i>Ardoise.</i> — ( <i>Pl. 8<sup>e</sup></i> , <i>fig. 6<sup>e</sup></i> ). — 15 <sup>e</sup> siècle.	62
Rue des Fossés-Louis VIII, n <sup>o</sup> 71. — <i>Essente.</i> — 15 <sup>e</sup> siècle.	61
Rue Grand-Pont, n <sup>o</sup> s 54-56. — <i>Ardoise.</i> — ( <i>Pl. 8<sup>e</sup></i> , <i>fig. 5<sup>e</sup></i> ). — 15 <sup>e</sup> siècle.	64
Rue Grand-Pont, n <sup>o</sup> 66. — <i>Ardoise.</i> — ( <i>Pl. 8<sup>e</sup></i> , <i>fig. 7<sup>e</sup></i> ). — 15 <sup>e</sup> siècle.	64
Rue de la Grosse-Horloge ou Grande-Rue, n <sup>o</sup> 75. — <i>Ardoise.</i> — ( <i>Pl. 7<sup>e</sup></i> , <i>fig. 6<sup>e</sup></i> ). — 15 <sup>e</sup> siècle.	67
Rue de la Grosse-Horloge, n <sup>o</sup> 88. — <i>Ardoise.</i> — ( <i>Pl. 7<sup>e</sup></i> , <i>fig. 5<sup>e</sup></i> ). — 16 <sup>e</sup> siècle.	63

<b>Rouen.</b> — Rue de la Grosse-Horloge, n°s 139-141. — <i>Ardoise.</i>	
— (PL. 8 <sup>e</sup> , fig. 4 <sup>e</sup> ). — 15 <sup>e</sup> siècle.	66
Quai de la Petite-Chaussée. — <i>Essente.</i>	61
Rue des Prêtresses, n° 28. — <i>Essente.</i> — 15 <sup>e</sup> siècle.	61
Rue du Ruisseau, n° 54. — <i>Ardoise.</i>	63
Rue de la Vicomté, n° 30. — <i>Ardoise.</i> — 15 <sup>e</sup> siècle.	64
<b>Troyes.</b> — <i>Ardoise.</i>	69
<b>Verneuil.</b> — Rue Saint-Pierre, n° 1 <sup>er</sup> . — <i>Essente.</i>	68



